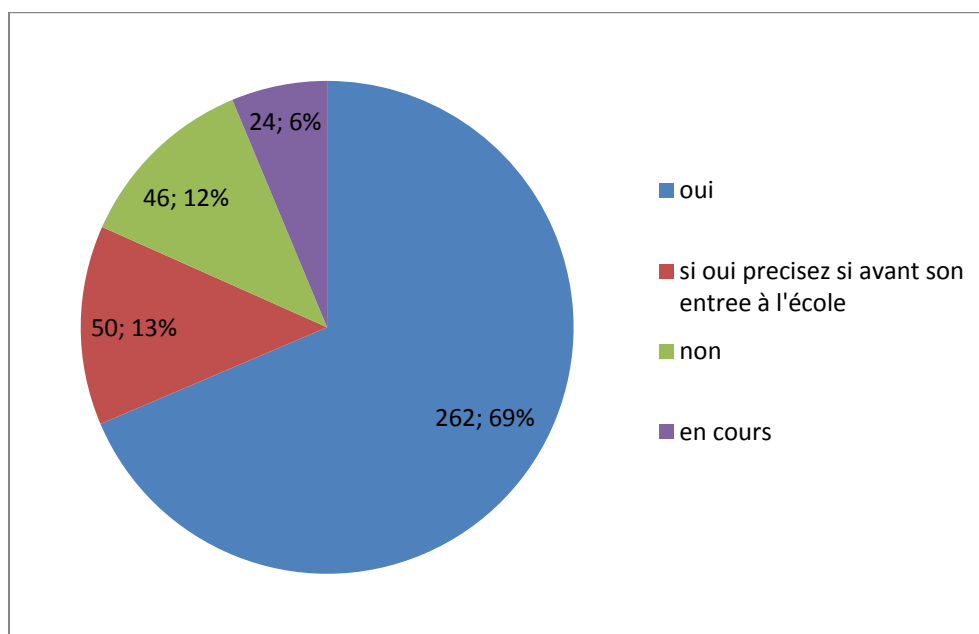


Questionnaire sur le PPS et le rôle de l'ESS

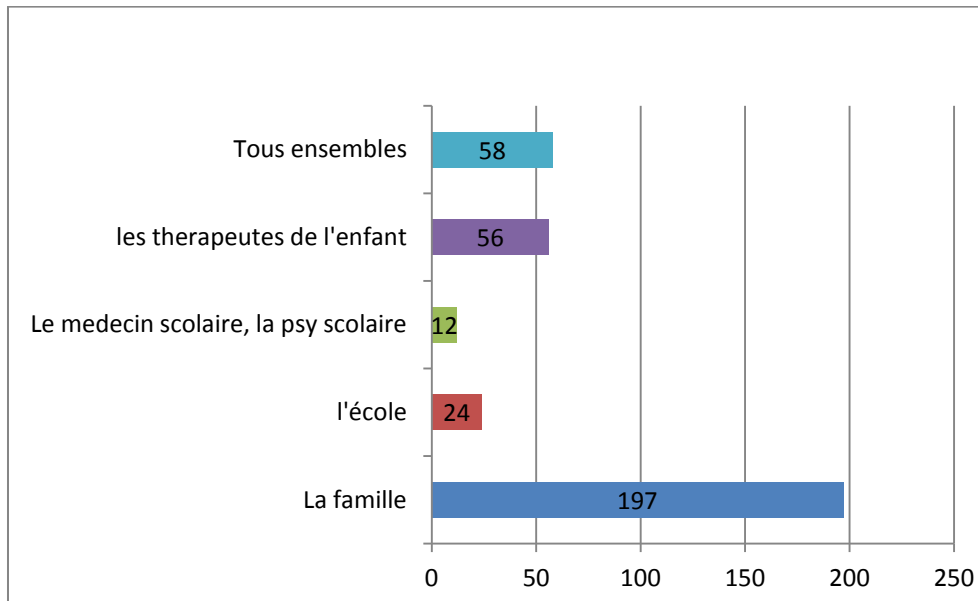
Enquête réalisée sur une période de 1 mois du 26 octobre 2018 au 1^{er} décembre 2018, administrée via internet (281 réponses) et au format papier (49 réponses). Soit un total de 331 réponses. Les familles qui ont répondu sont originaires de toute la France.

I - le PPS et la CDAPH

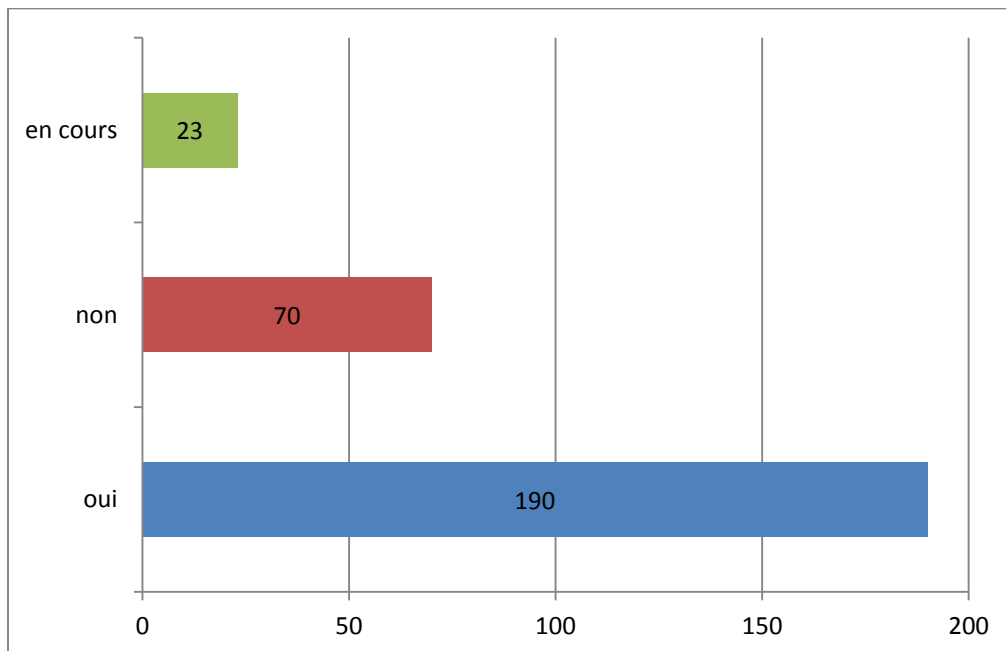
1- Votre enfant a-t-il une reconnaissance MDPH?



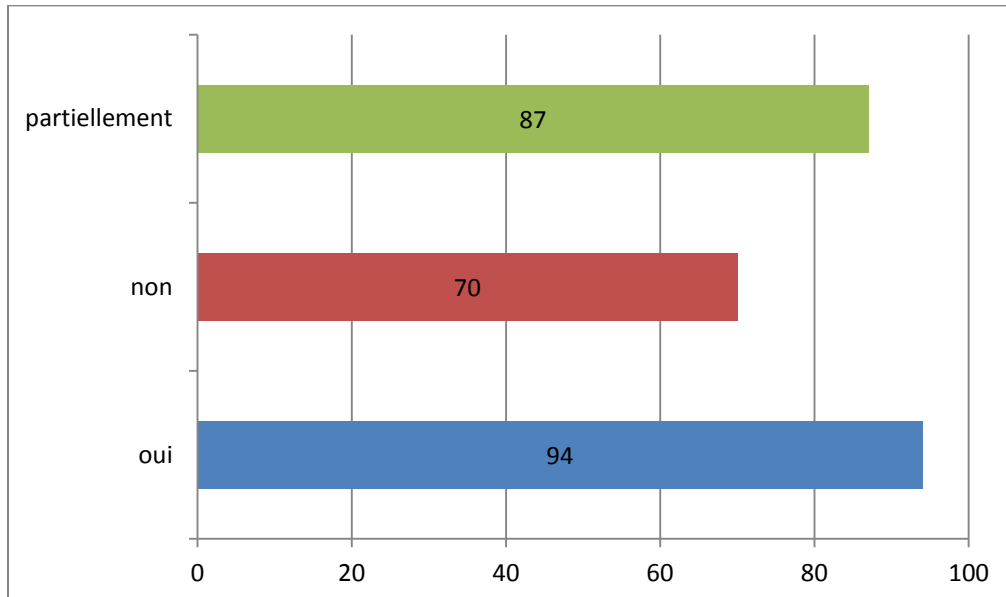
2- Qui a formulé cette demande ?



3- Votre enfant bénéficie t-il d'un PPS établi par la MDPH?

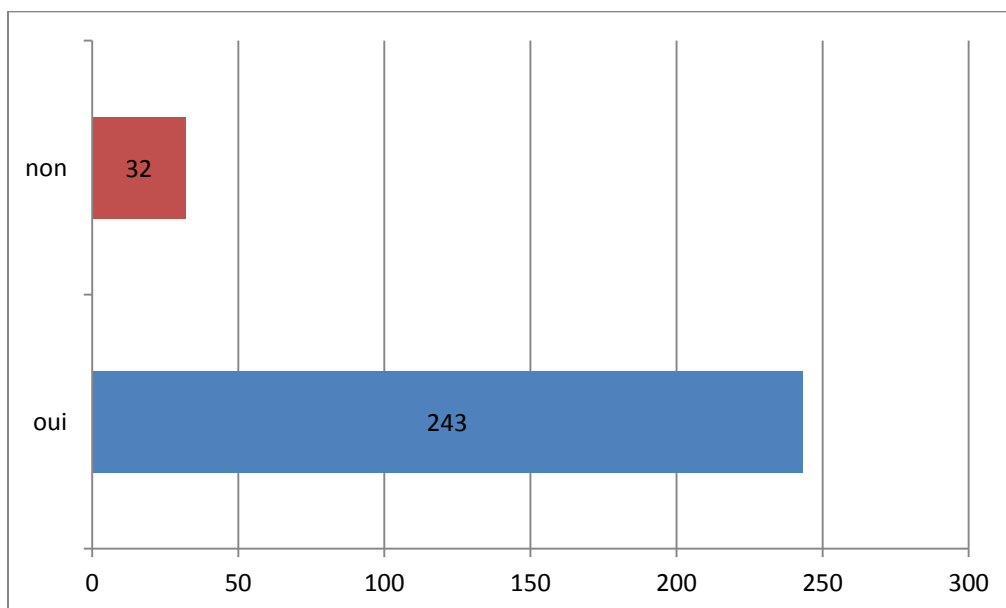


4- Ce PPS reprend t-il l'ensemble de vos demandes d'aménagements et de compensations?

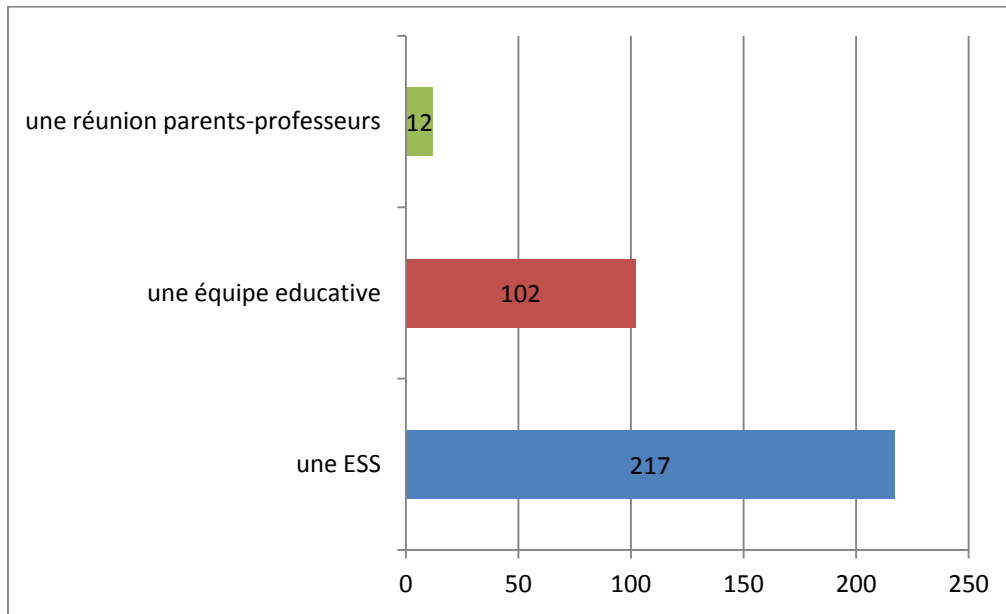


II - Les réunions et les comptes-rendus des réunions de l'ESS.

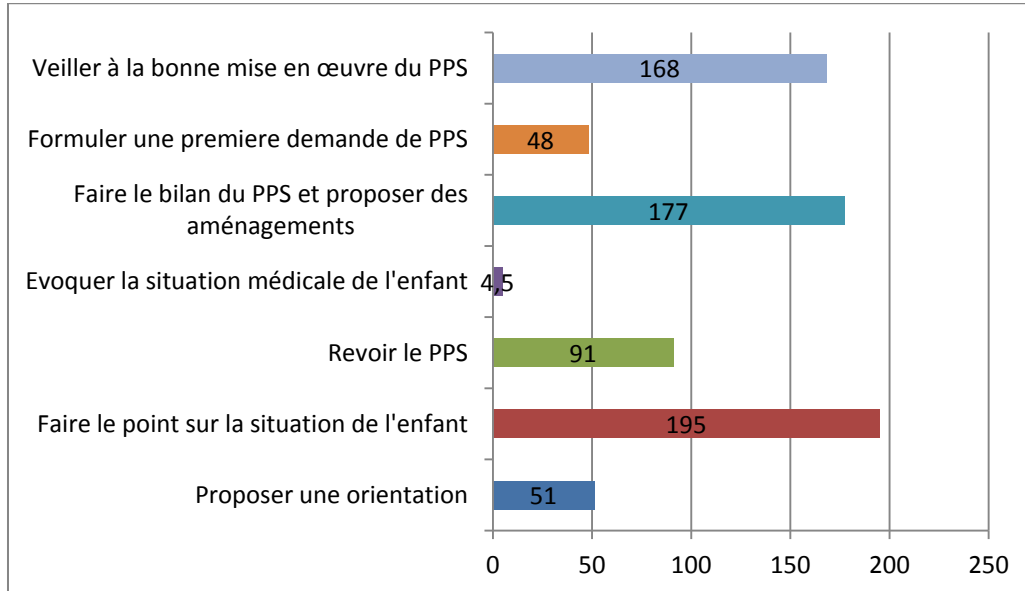
5- Participez-vous à des réunions avec l'école pour évaluer la mise en œuvre des aménagements et compensations prévus dans le PPS ?



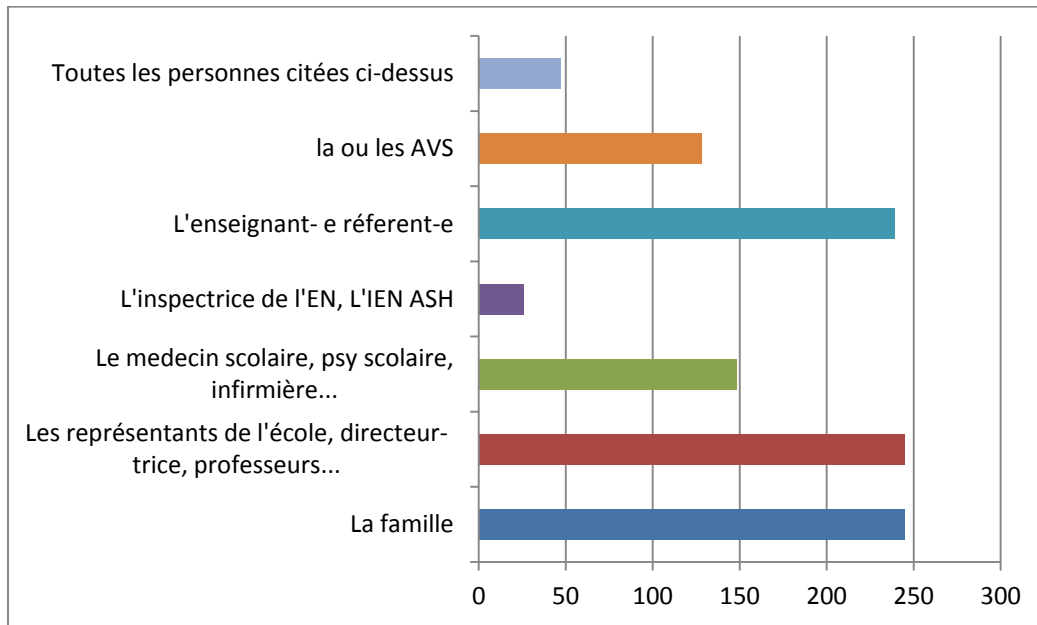
5 Bis- Comment s'appelle cette réunion ?



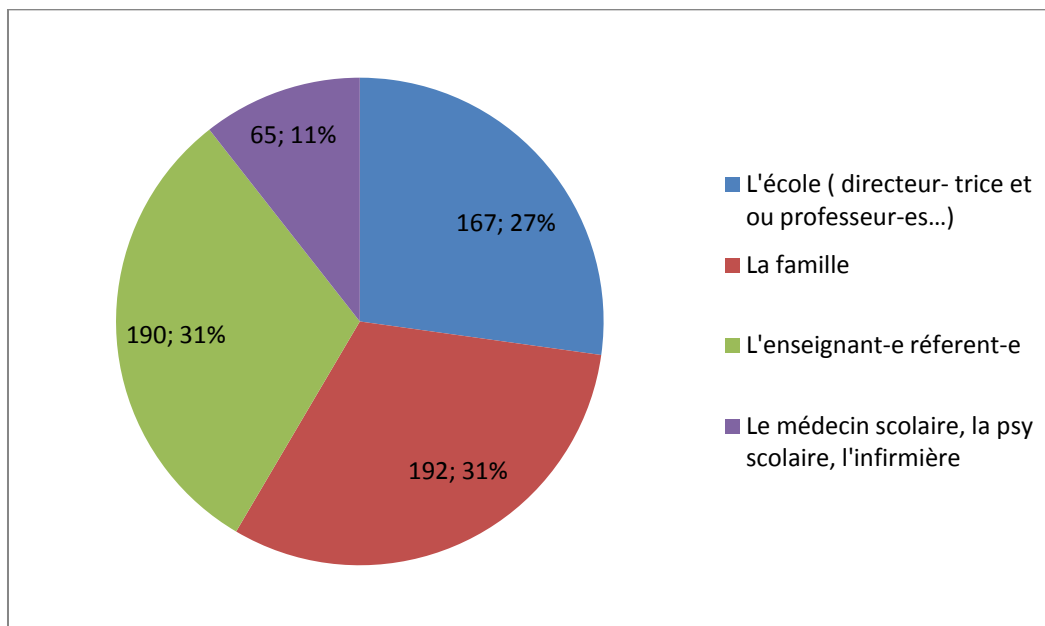
6- Selon vous quel est le rôle de l'ESS ?



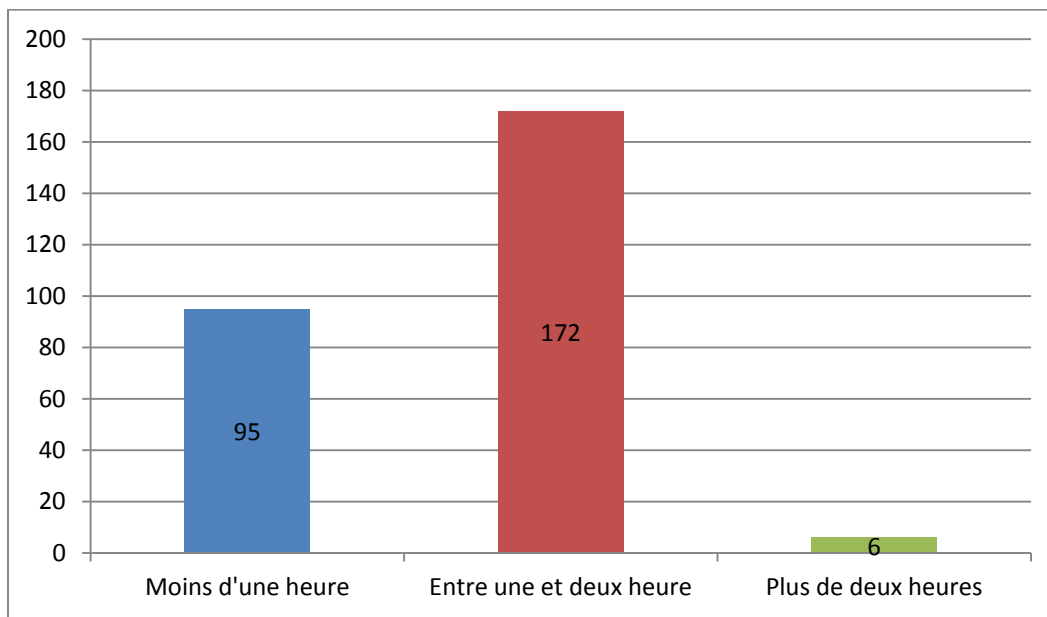
7- Qui participe à cette ESS ?



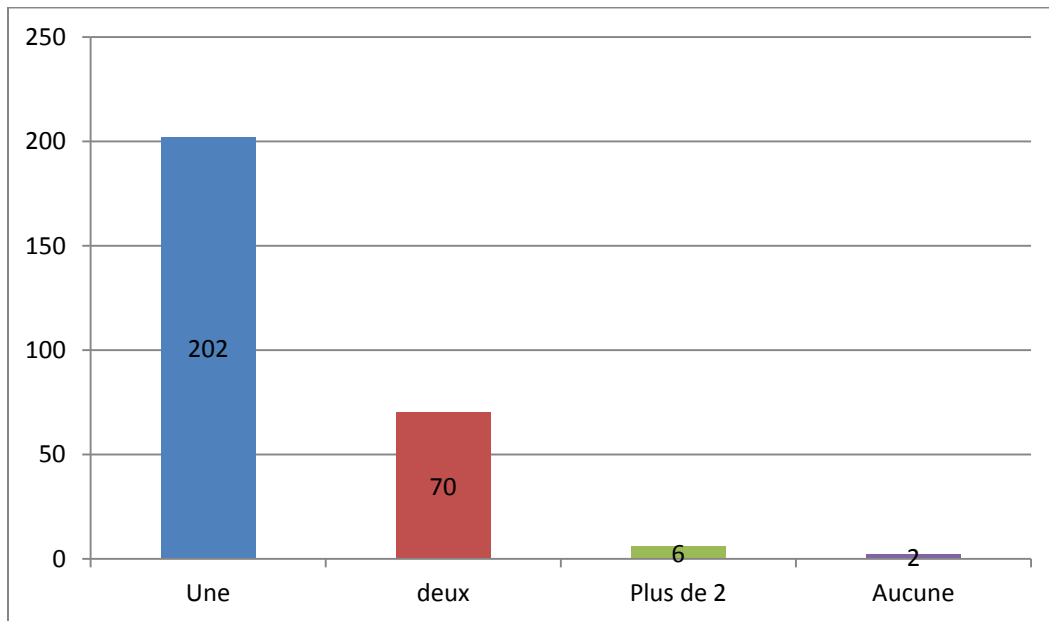
8- En général qui peut solliciter une l'ESS ?



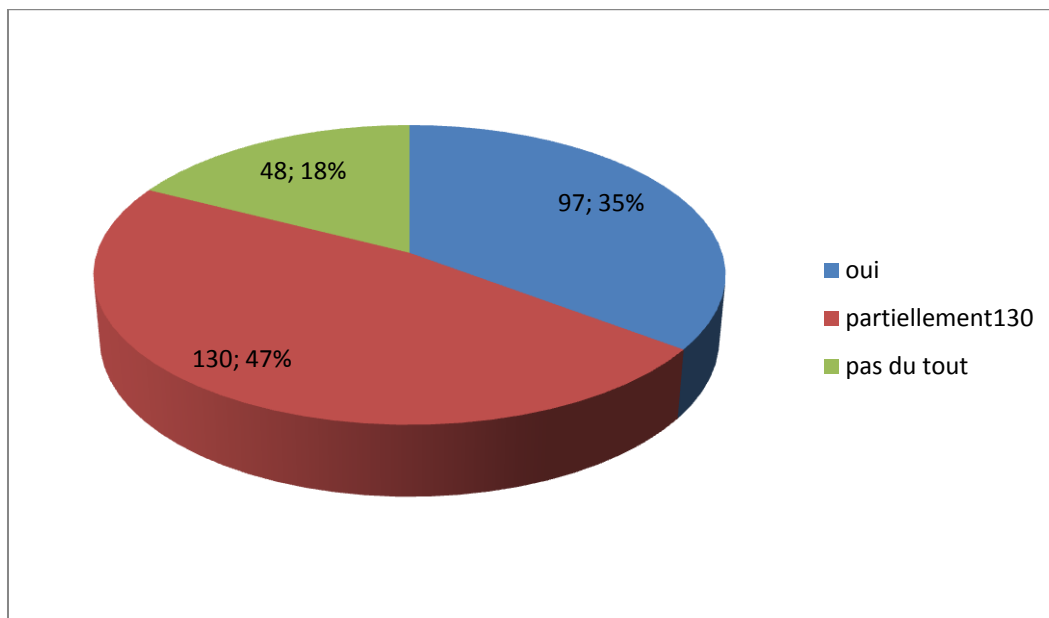
9- Combien de temps dure votre ESS ?



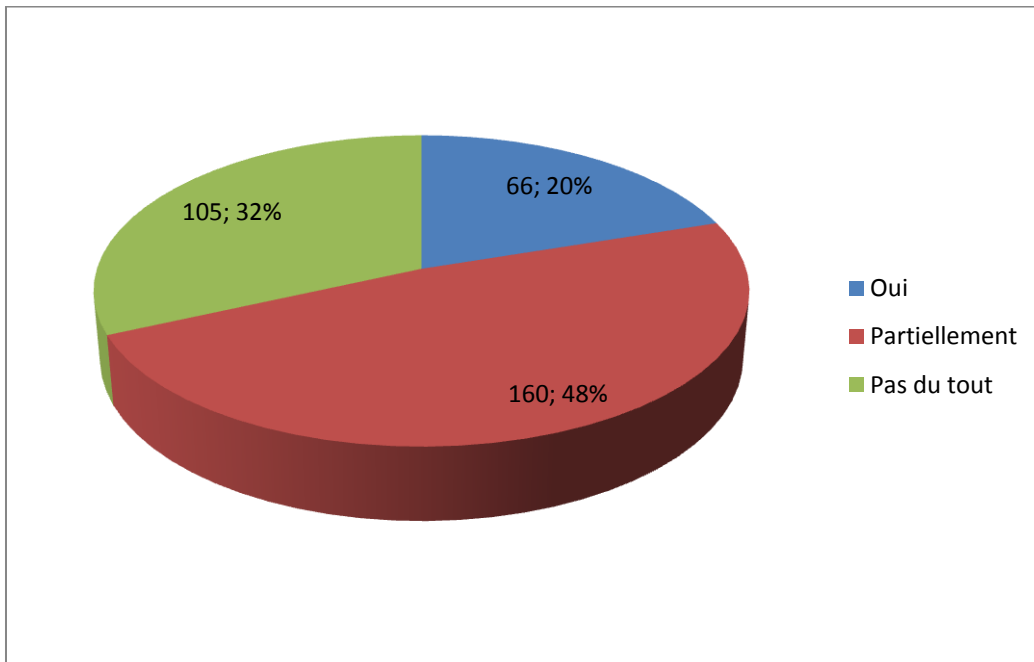
10- Combien d' ESS sont organisées durant l'année scolaire ?



11- Durant l'ESS pensez-vous être écouté ?

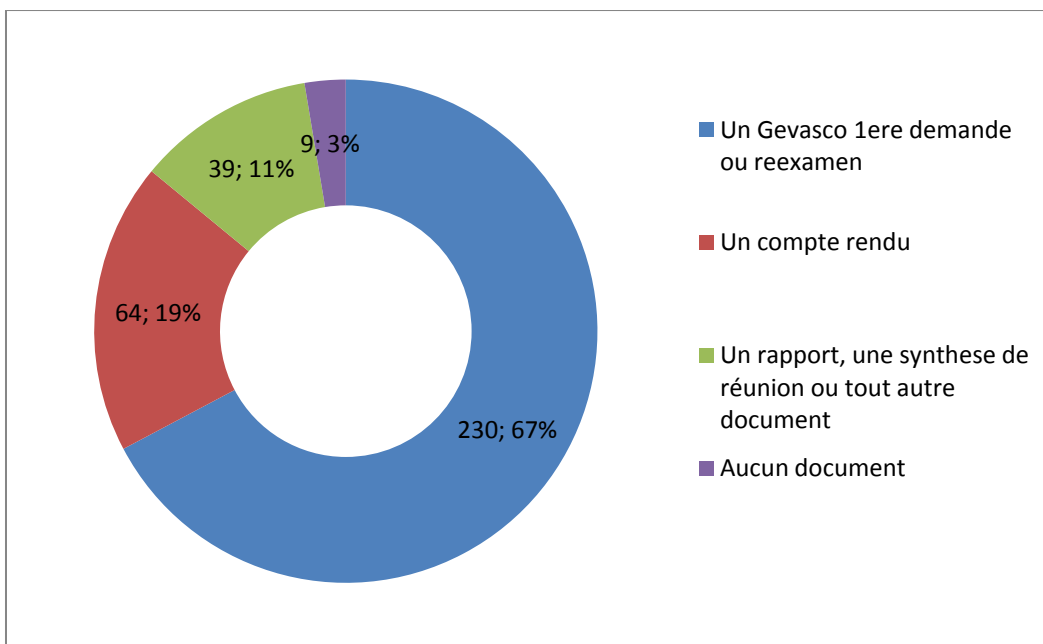


12- Pensez vous que les préconisations de vos thérapeutes soient prises en compte ?

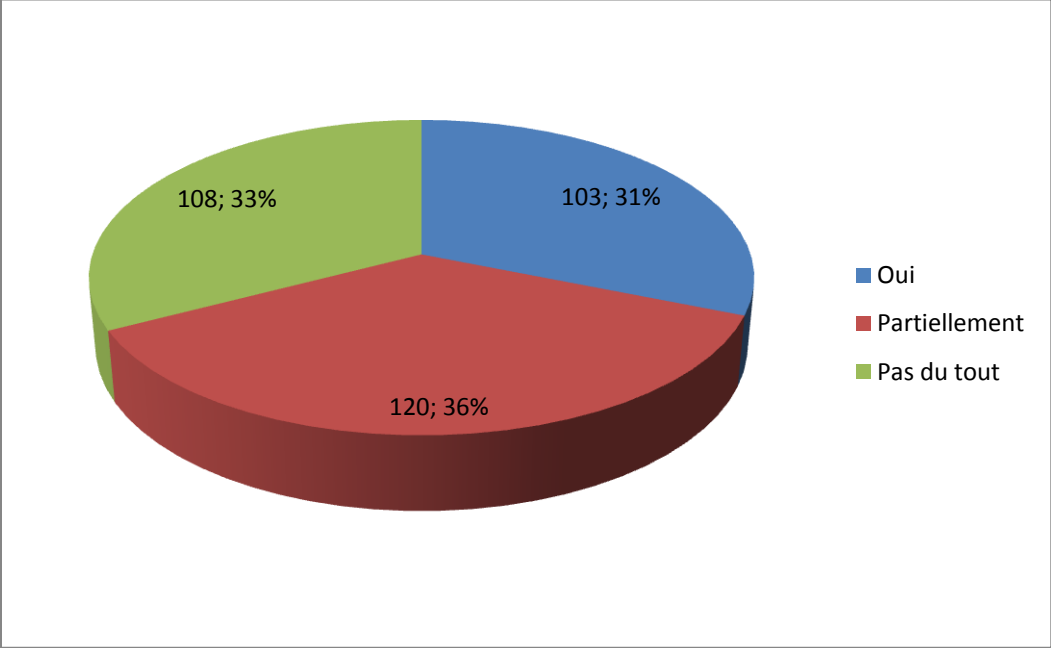


III - les outils de demande du PPS

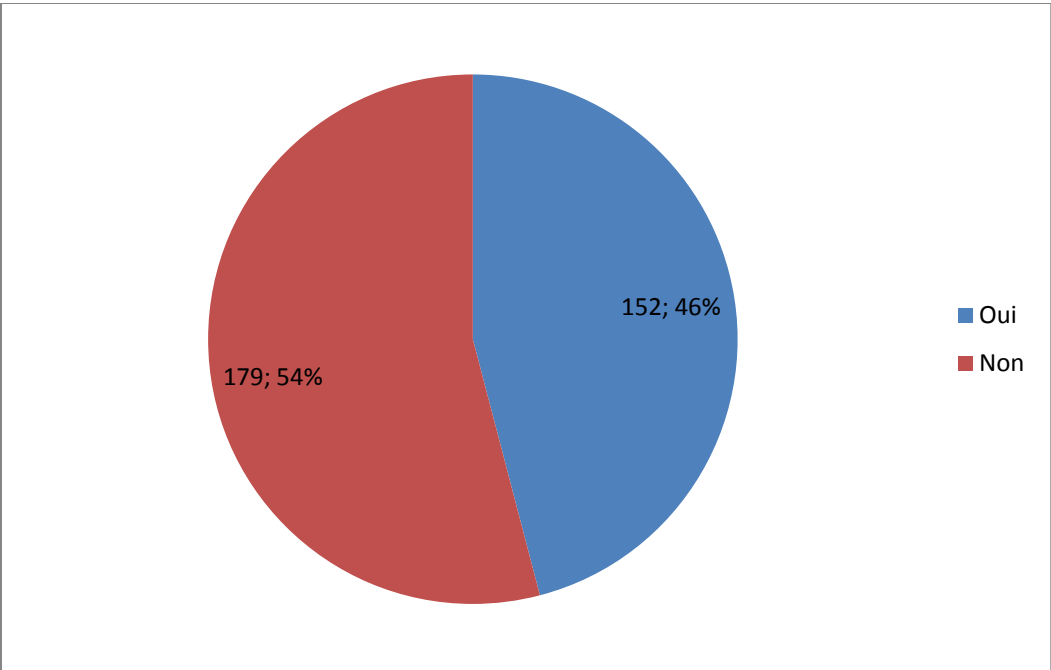
13- Quel document est rédigé lors de l'ESS pour demander un PPS ou veiller à la mise en œuvre du PPS s'il en existe déjà un?



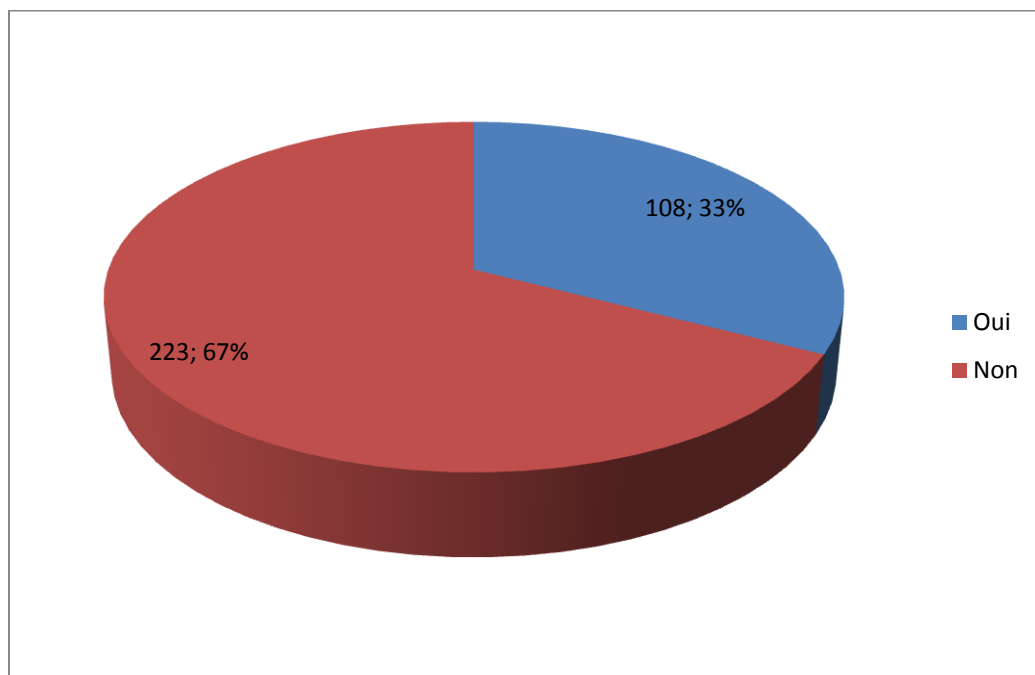
14- Le geva-sco première demande ou réexamen reprend t-il toutes les demandes des parents et des thérapeutes qui suivent votre enfant?



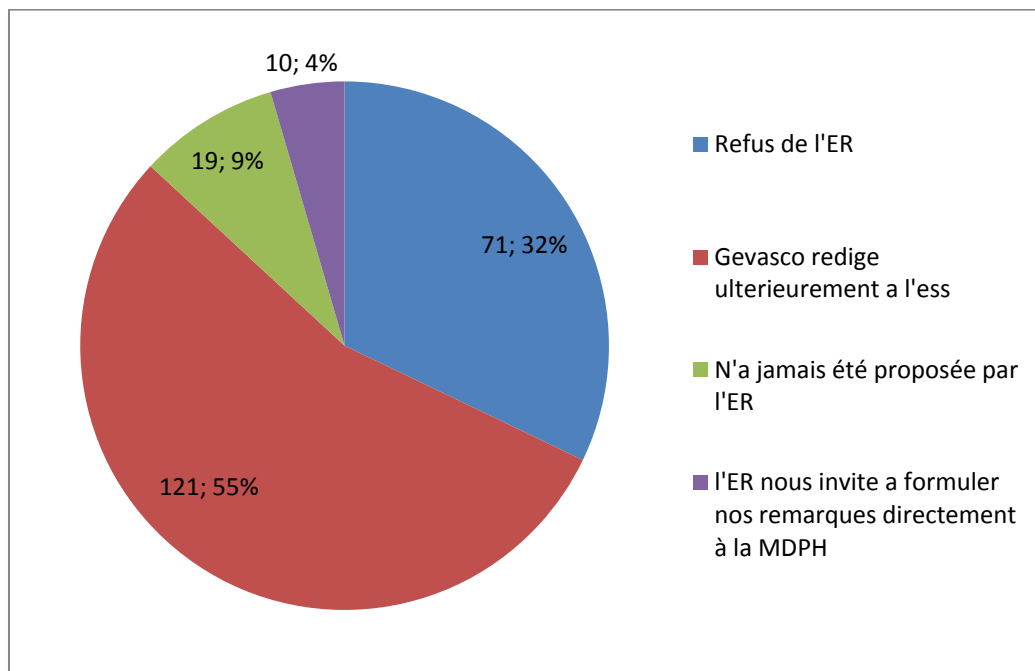
15- Savez vous qu'il existe une rubrique remarque des parents sur le geva-sco?



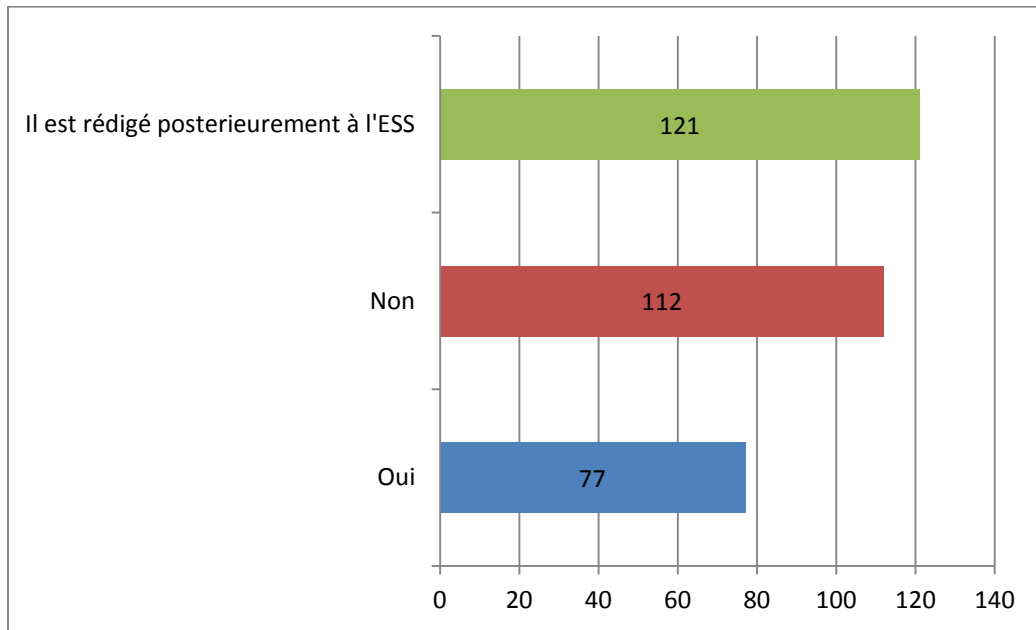
16- Avez-vous pu écrire ou faire écrire vos remarques ou demandes dans la rubrique "remarque des parents" du geva-sco ?



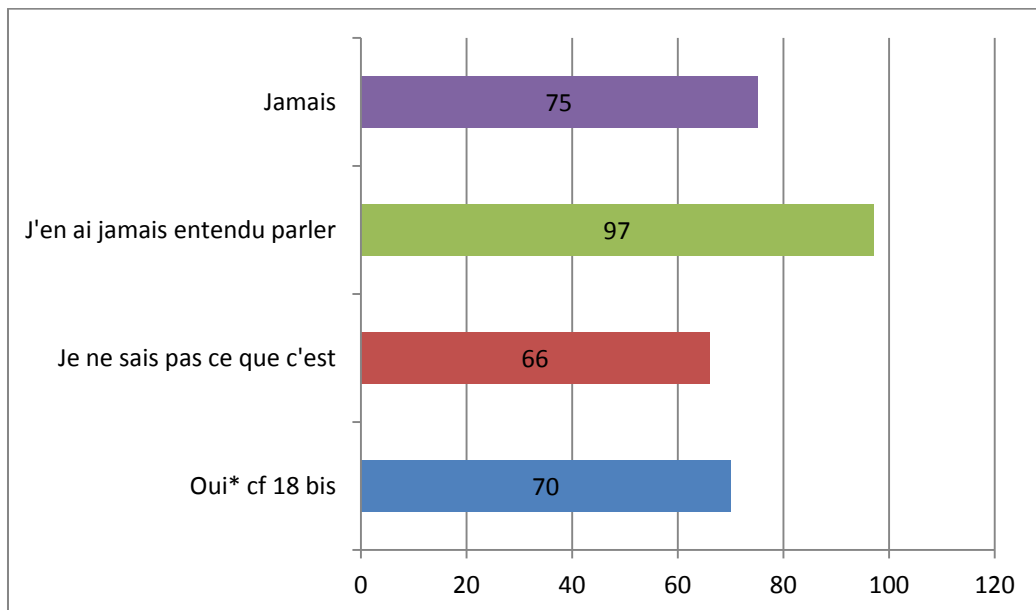
16 bis – Si non, pour quelles raisons ?



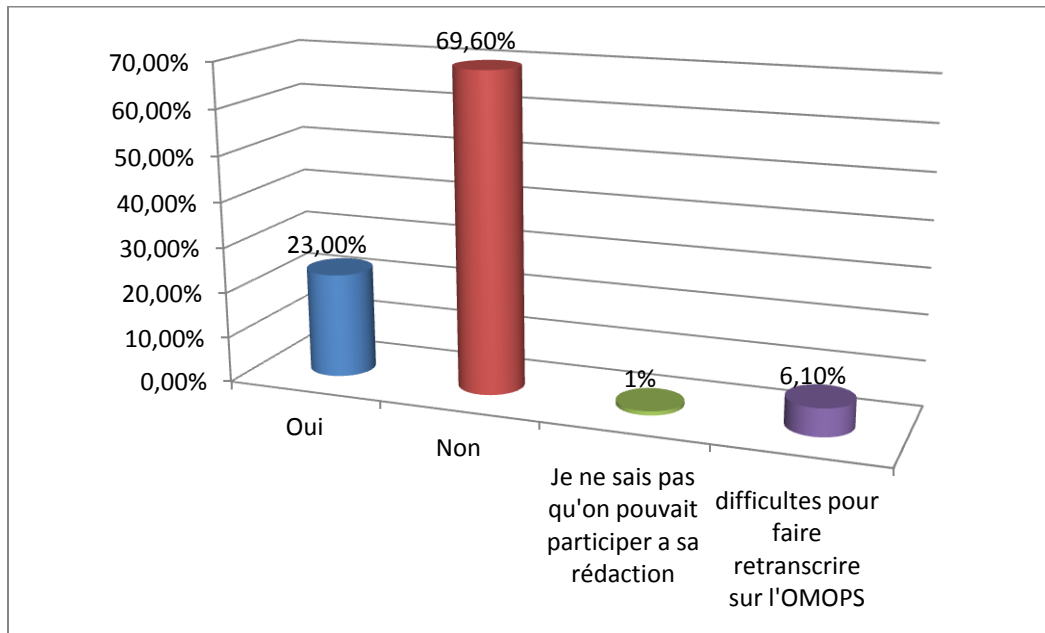
17- Le geva-sco est il relu et signé par les parents pendant l'ESS ?



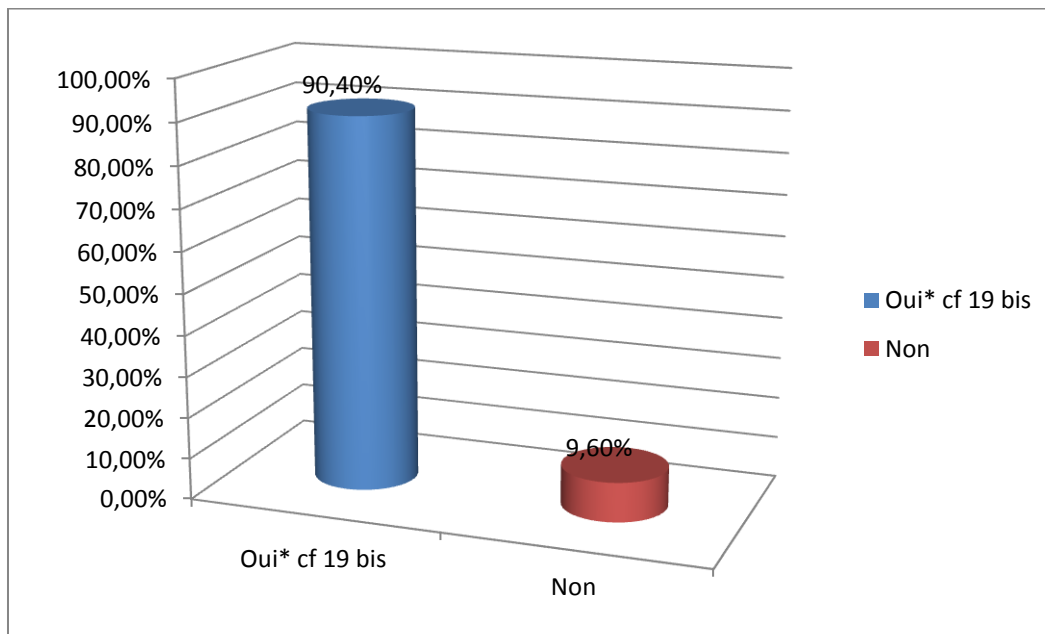
18 – Utilisez-vous un document de mise en œuvre du PPS lors des ESS ?



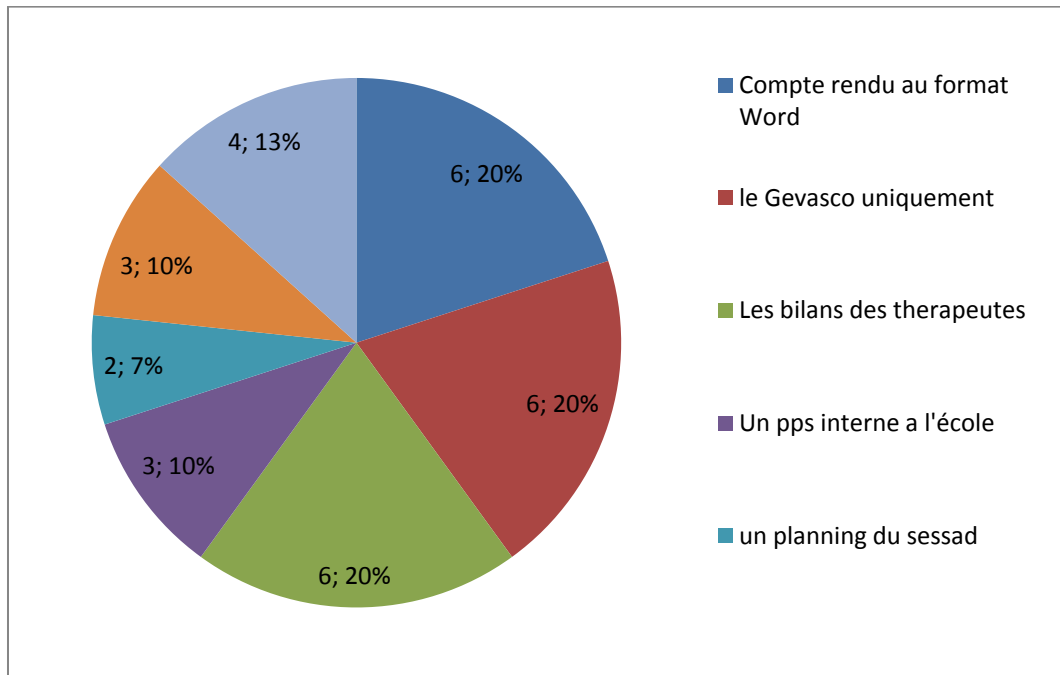
18-Bis Participez- vous, ainsi que vos thérapeutes, à la rédaction de cet outil de mise en œuvre du PPS ?



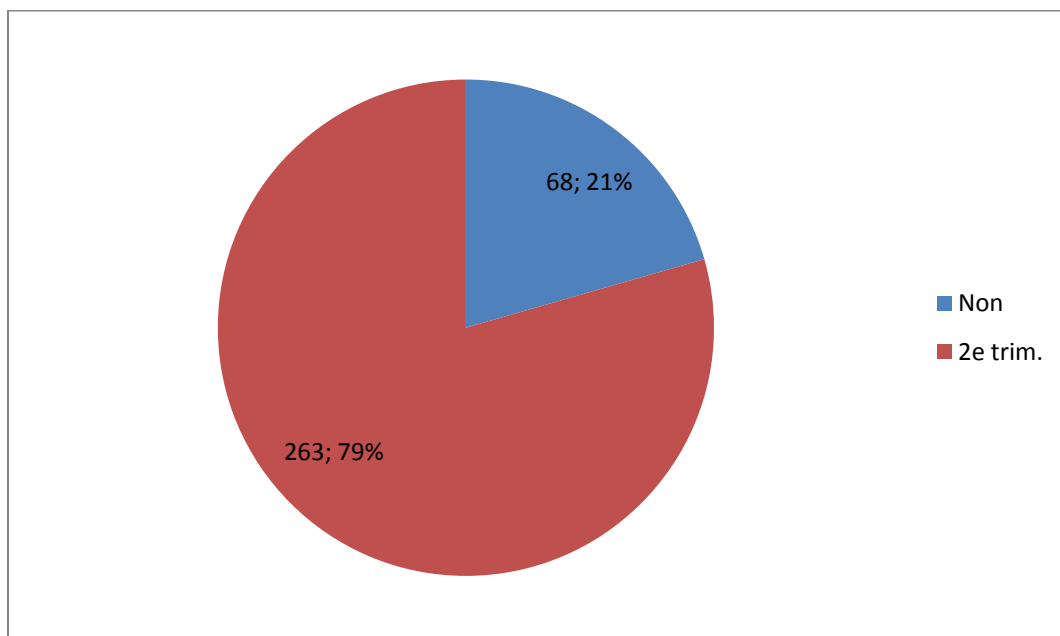
19- Un autre document est il utilisé?



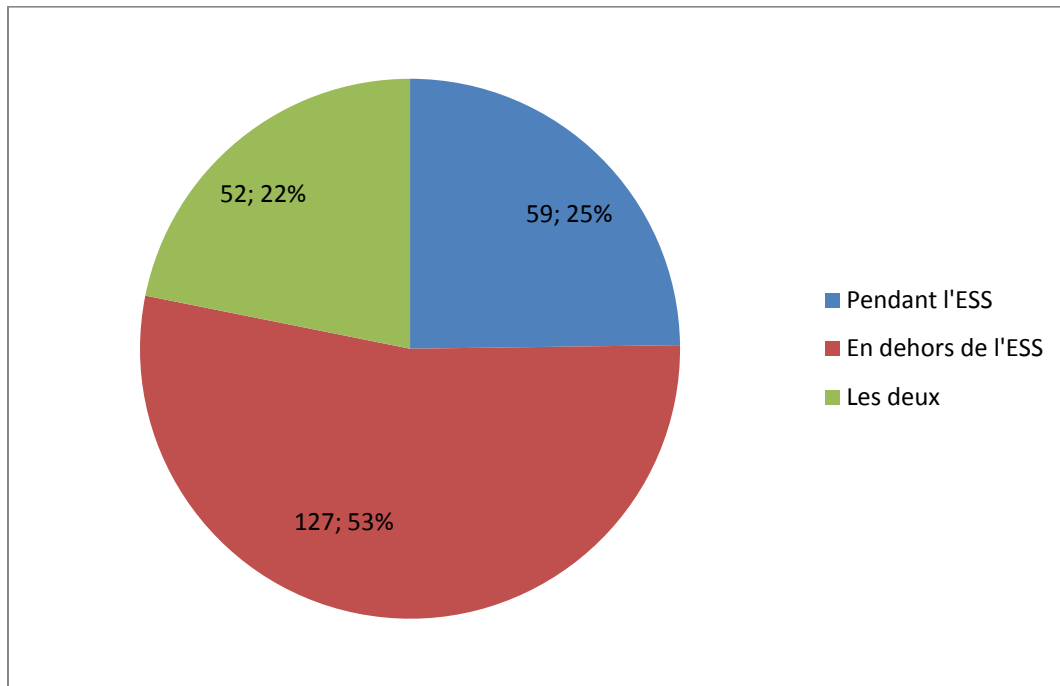
19Bis- Décrivez rapidement cet autre ou ces autres documents



20- Vos thérapeutes et vous, participez-vous à la rédaction de ce ou ces documents?

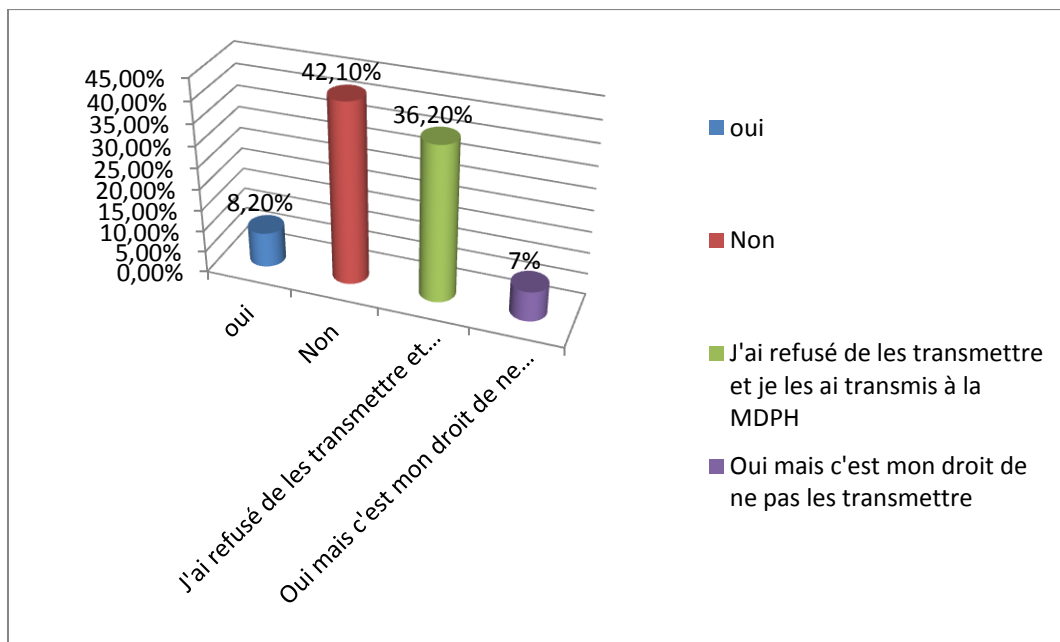


21- Quand ces documents sont ils rédigés ?

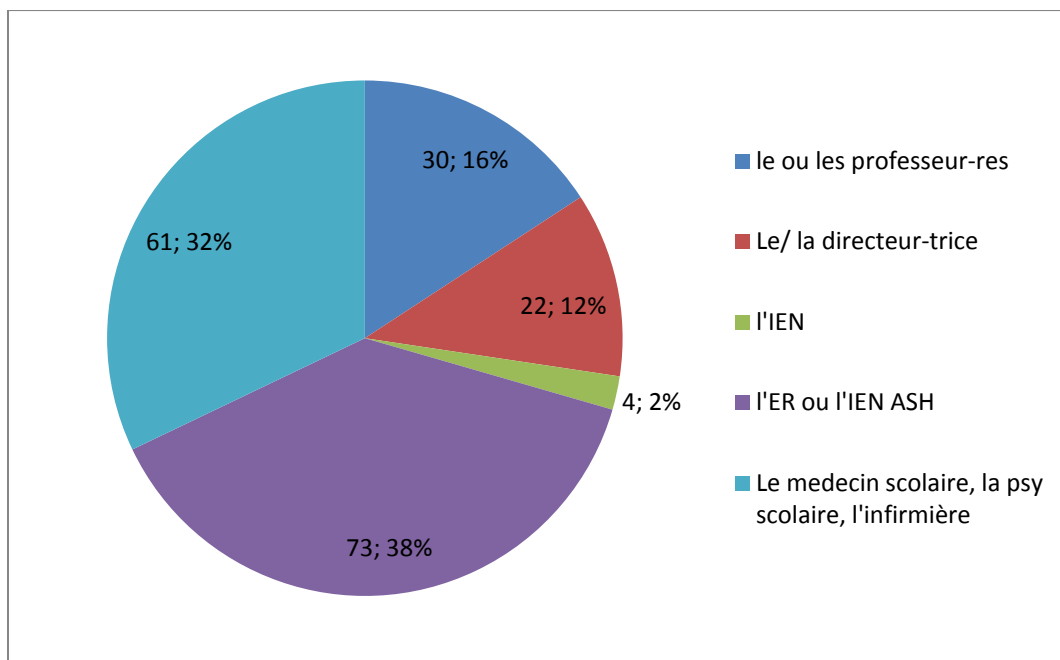


IV- Au coeur de l'ESS

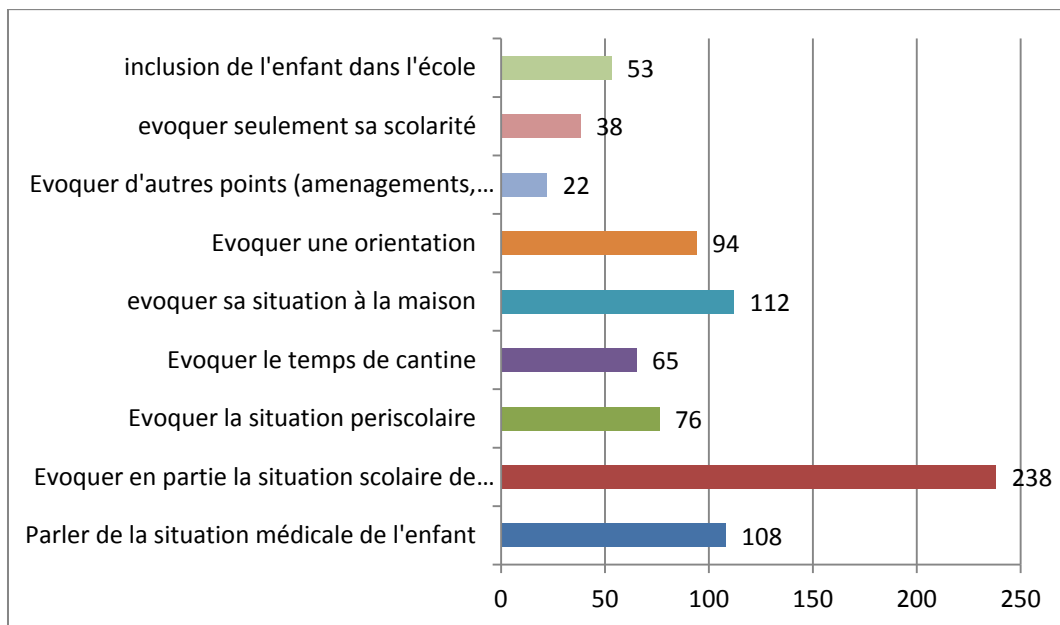
22- Vous réclame t-on des bilans médicaux, paramédicaux, bilans psychométriques pour préparer l'ESS, et ou afin de rédiger les outils de mise en œuvre du PPS ?



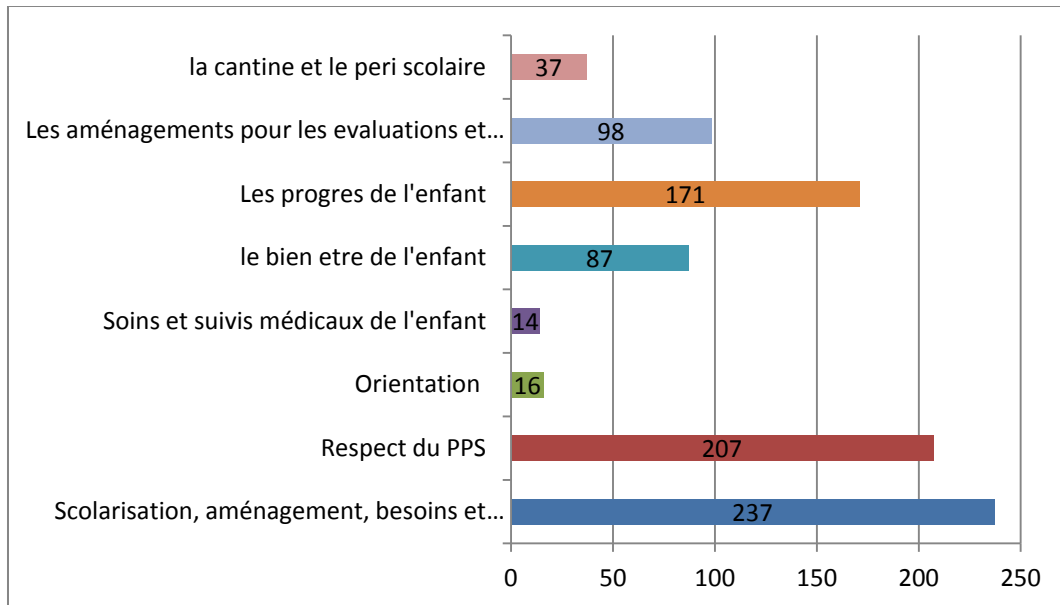
23- Si vous transmettez les bilans médicaux, qui vous les réclame ?



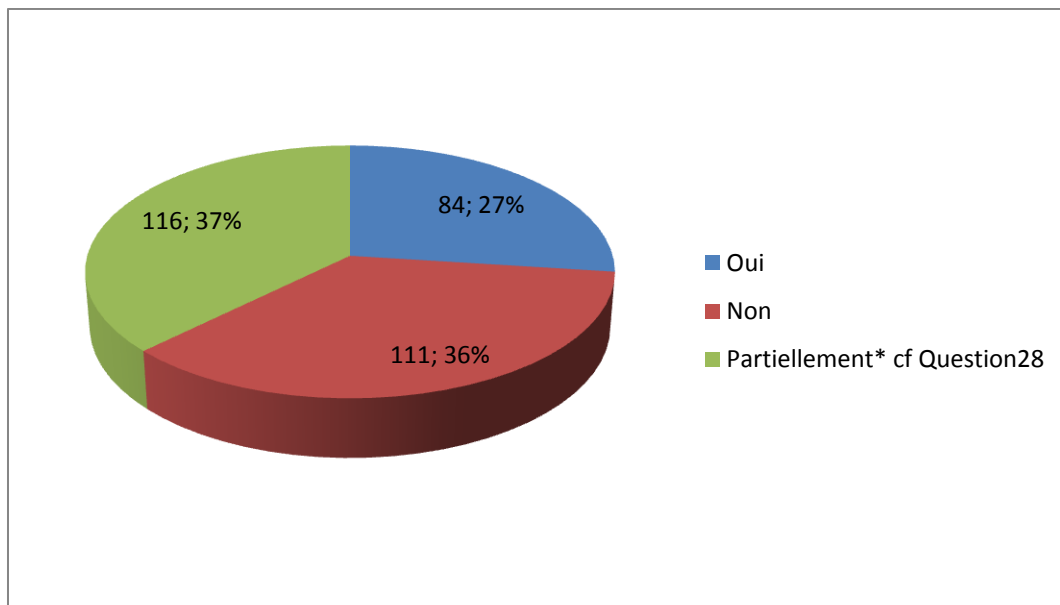
24- Durant l'ESS vous avez l'impression de :



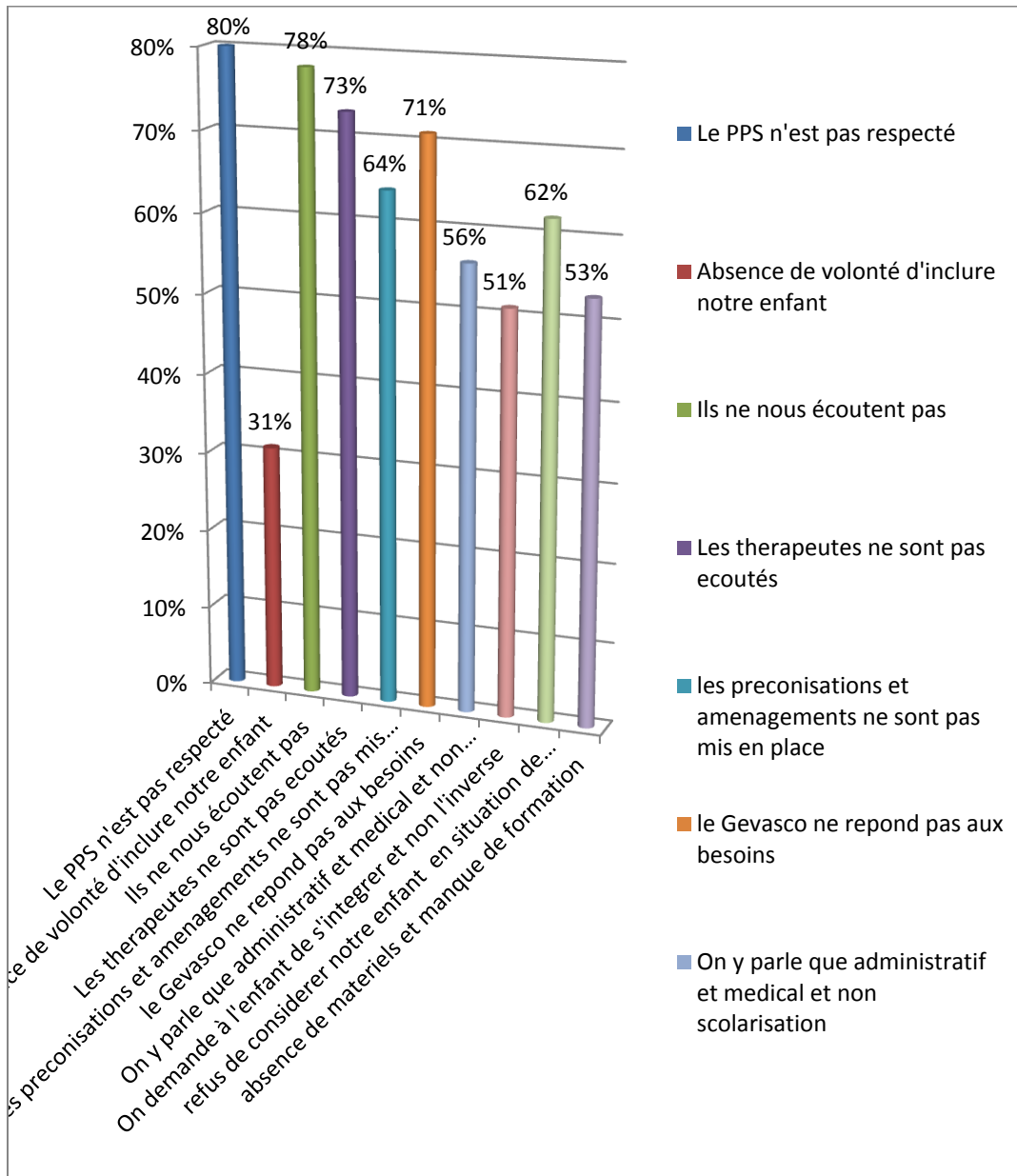
25- Selon vous quelle situation doit être évoquée principalement lors de l'ESS ?



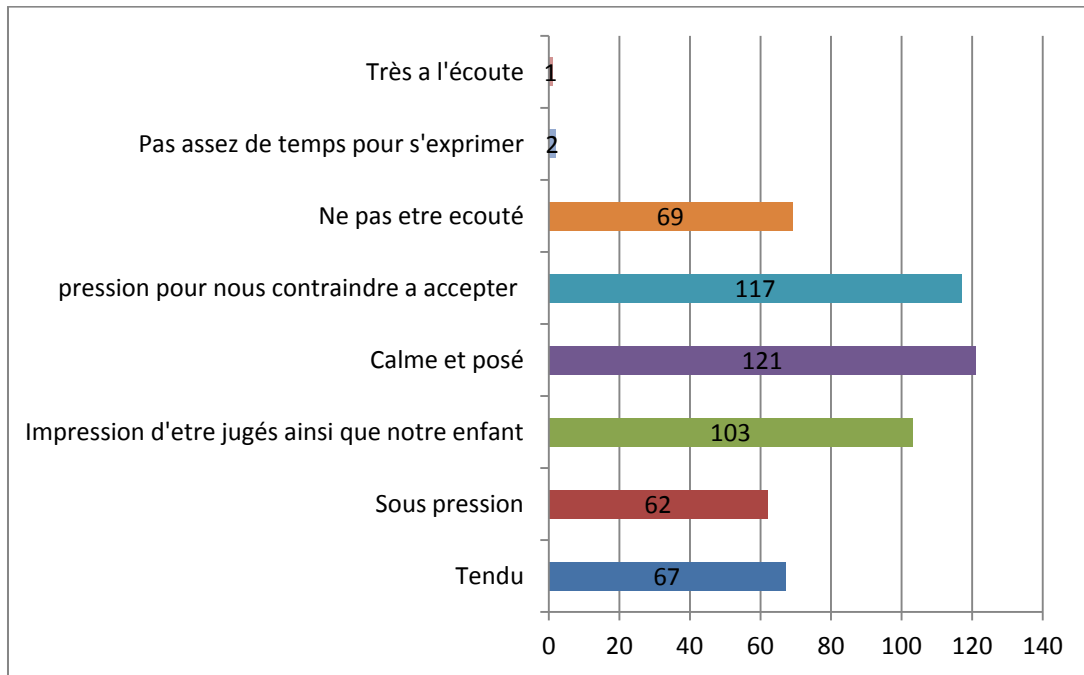
27- Au final l'ESS veille-t-elle efficacement aux préconisations formulées dans le PPS de votre enfant par la CDAPH ?



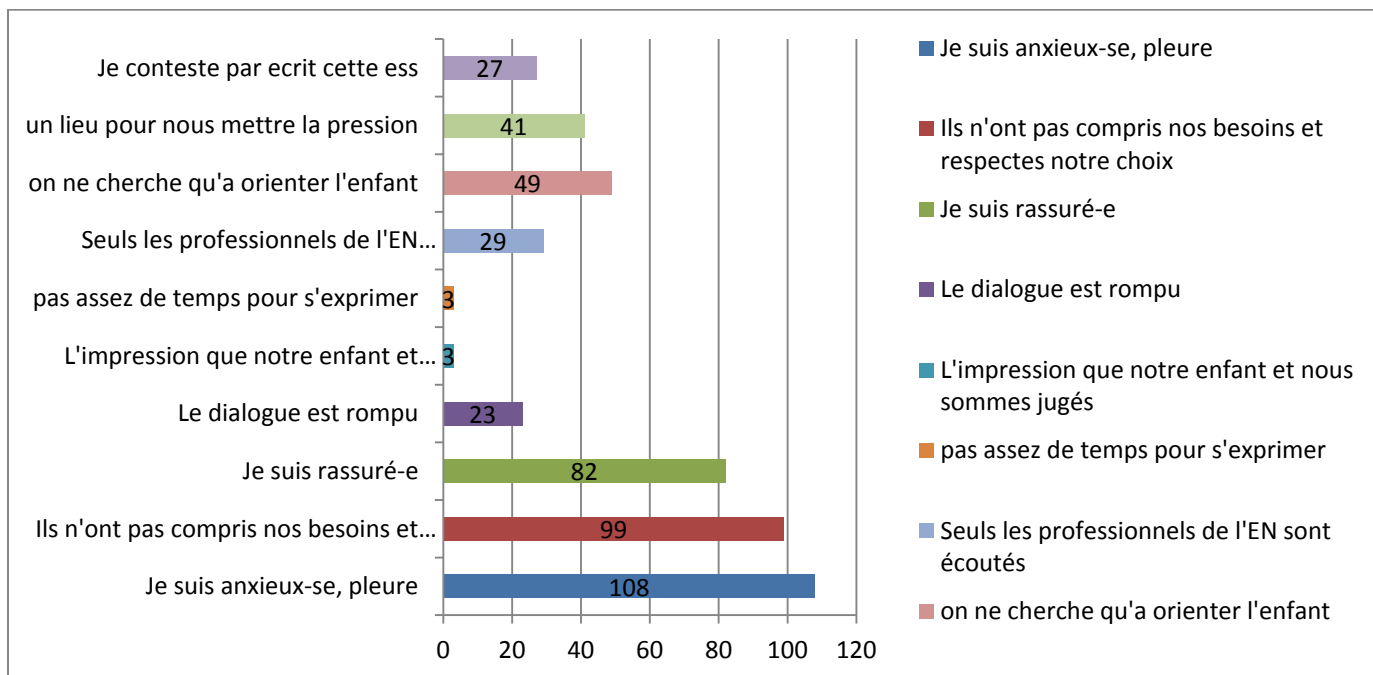
28- Pourquoi selon vous l'ESS de votre établissement ne répond elle pas à vos attentes en totalité ou partiellement?



29- Quel est le climat qui règne lors des ESS?

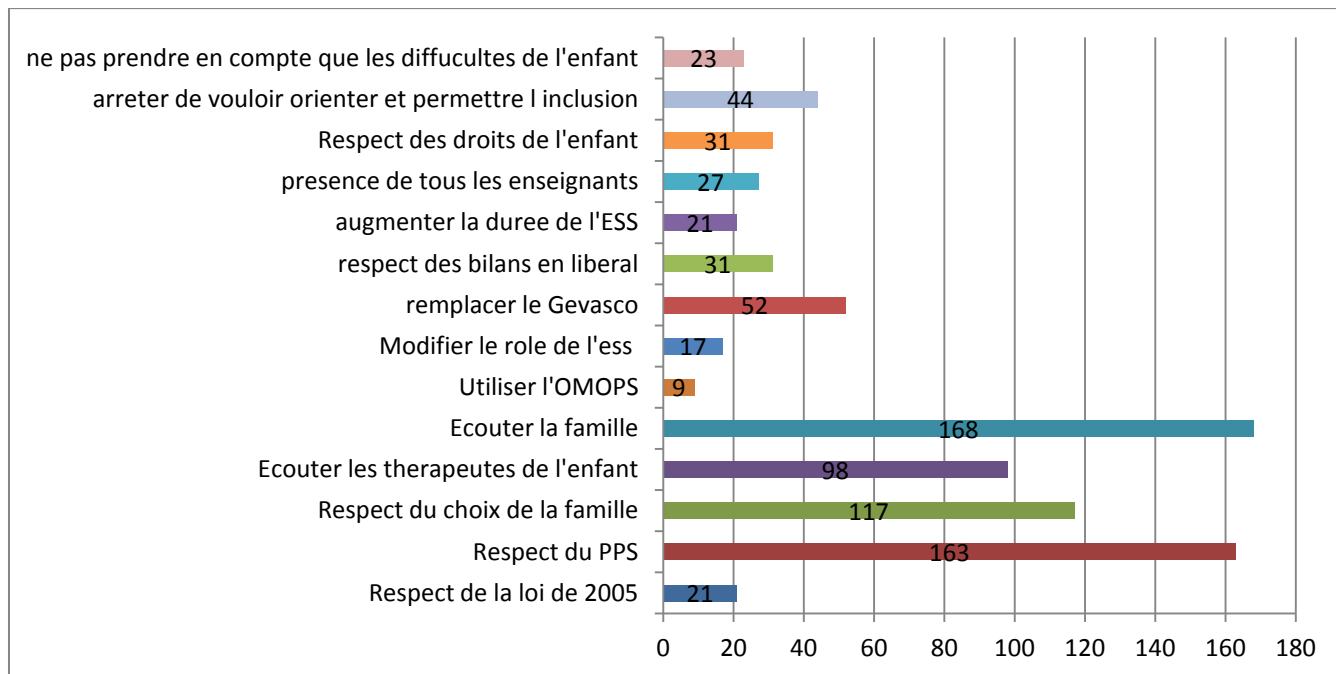


30- au sortir de ces ESS, en général:



V- les axes à améliorer en ESS, et mes propositions pour permettre une meilleure inclusion de mon enfant à l'école

31- Quels sont les axes à améliorer en ESS ?



32- Mes propositions pour améliorer la qualité de la scolarisation des enfants en situation de Handicap:

32- Mes propositions pour améliorer la qualité de la scolarisation des enfants en situation de Handicap:

pedagogie differentiee

Appliquer la loi de 2005

Qu'on reconnaisse les soins en libéral

Réorganiser le système à la base

Une vraie communication sur le handicap auprès des enseignants et directeurs avec un rappel des lois concernant l'obligation de scolarisation même sans avs. Un pool d'avs dans chaque école avec un statut et une formation. Et enfin un enseignant référent MDPH avec de vraies connaissances sur le handicap, tolérant et bienveillant !

Formation enseignants et respect des aménagements

Des formations du corps enseignant

Formation des personnes de L'EN, prise en compte de l'importance de l'affect dans la relation avec l'enfant

La formation des enseignants et la reconnaissance des handicaps invisibles c'est pas parce que notre enfant suit une scolarité en établissement normal qu'il ne possède pas de handicap

Expliquez aux élèves l'handicap

Que les parents puissent rencontrer tous les professeurs en même temps (collège ou au lycée) pour pouvoir expliquer le handicap de l'enfant et sa vie au quotidien, surtout pour les "handicap invisibles"
Implication de tous les professeurs sans jugements
Donner des outils concrets à son AVS.
Que des classes spécialisées avec un professeur formé à leur handicap existe dans chaque établissement
Que tous les ER soient bienveillants, que les AVS soient enfin formés, principalement au handicap qui touche l'enfant qu'il suit, que cet avs soit présent sur la durée (bénéfice de la formation), que les enseignants soient aussi formés, et que les pros aient la porte ouverte dans tous les établissements afin de mieux aider le corps enseignants et d'encadrement
Informier et former les enseignants sur les troubles dys et sur utilisation pédagogiques du matériel informatique, changer le regard des enseignants sur les capacités des élèves touchés par un handicap, augmenter les moyens en formation et matériel des établissements
Il n'y a pas assez de moyen financier donc toutes les aides ne peuvent pas être mise en place
Une vérification de la mise en œuvre du PPS plus régulière Une aide plus importante pour ces enfants tant bien sûr le niveau scolaire que personnel Plus d'aide humaine pour ces enfants Une mise à niveau des maîtres, maîtresses, professeurs, corps enseignants face à ces différents handicaps rencontrés lors de leur carrière
Avoir un suivi régulier
D'arrêter de renouveler le dossier MDPH pour l'avis ou l'ordinateur car un enfant dyspraxique le restera toute sa vie
Que les dossiers mdph soient vus plus vite, que les gévasco ne priment pas sur les rapports des bilans médicaux qui eux préconisent les aides...
Que le suivi et la coordination avec la MDPH soit effectuée par une personne qui connaisse l'enfant et non par une personne ayant en charge des piles de dossiers impersonnels. que les rencontres se fassent en un lieu neutre et non sur le lieu de scolarisation (pour ma part, en IME, déjà la scolarisation est quasiment inexistante, et c'est le culte du secret défense, il est bon de mettre tout le monde sur un réel pied d'égalité, les parents y étant déjà bien souvent infantilisés)
Qu'on écoute les parents et les médecins !!! Qu'on Respecte et qu'on accepte les différences !!!
Formation des enseignants et éducateur ou avs en classe
Prise en compte des préconisations des professionnels et des parents et la réelle mise en place d'aménagement
Inclusion
Écoute des familles, une meilleure formation des enseignants et des avs.
L'école de la République pour tous les handicapés,
La Formation du personnel enseignant, un contrôle de la mise en place des adaptations validés en ESS et dans le cas contraire un moyen pour les parents de se faire entendre
AVS qualifiée, formée. Enseignants formés. Autorisation systématique de faire entrer les professionnels qui suivent l'enfant au sein de l'école pour guidance des enseignants et de l'avsi. Sensibiliser systématiquement la classe voire l'école entière.
AVS ou éducateur spécialisé formé au handicap de l'enfant
Bienveillance, sensibilisation aux handicaps écoute
Respecter la loi.
Plus de place en ULIS.
Mon fils je le trouve très bien dans son école mais je pense que les soins (habillage, passage aux toilettes...) Il son pas trop au taquet

<p>Des cours obligatoires sous format PD, avec des adaptations des polices pour les troubles d'apprentissage . La mise en place obligatoire d'un PPS des le début.</p> <p>Tiers temps accepté obligatoire ou 1 voir 2 question en moins lors des évaluations.</p> <p>Une formation obligatoire (la pathologie, les difficultés, les adaptations) aux enseignants. Avoir dans chaque classe des enseignants tuteurs des troubles de l'apprentissage. Passer une journée dans la peau d'un enfant avec les différents troubles (jeu rôle par exemple).</p> <p>Avoir un cahier de rappel avec une grille des aménagements disponible pour chaque troubles et pouvoir le trouver et l'utiliser quotidiennement (pense bête).</p> <p>Évaluation des pratiques par rapport a ces troubles avec un objectif.</p>
des Avis formée et avec u vrai statut, former les enseignants
Les ERH doivent faire appliquer la mise en œuvre du PPS et veiller à sa continuité sans s'y opposer. Et faire comprendre aux enseignants que des aménagements ne sont pas des privilèges.
Plus de sensibilisation des les petites classes et plus ouvrir les portes pour les intervenants car ceux la peuvent aider à la formation du personnel sur le terrain
<p>Respect du choix de la famille, permettre l'embauche d'une avsi formée et recrutée par la famille</p> <p>Respecter le libre choix du thérapeute</p> <p>En cas de difficultés ou décisions illégales pouvoir saisir le TA en référé pour ne pas être en stand by le temps de la décision</p> <p>Permettre l'intervention des libéraux à l'école</p> <p>Ne pas divulguer le nom de la pathologie respect du secret médical</p> <p>En cas d'absences permettre des moyens d'aude a domicile zu dela de 3 h d'un enseignant répétiteur</p> <p>Ne pas avoir a solliciter chaque annee le cned mais tacite reconduction sauf avis contraire de la famille</p> <p>Un pps par cycle ou sur la maternelle , elementaire, college, lycee...</p> <p>Respecter le choix de la famille dans le type de scolarisation</p>
Le système d'enseignement est obsolète. Personne n'a l'air de se rendre compte que les méthodes susceptibles d'aider nos dys sont tout à fait intégrables pour l'ensemble des élèves. Quelle perte d'énergie ! Je ne crois plus en l'éducation nationale et même si des professeurs s'intéressaient au sort de ma fille, ce serait totalement marginal et insuffisant pour lui redonner confiance en son avenir.
Plus d avs avec le nombre d heure attribué, plus de considération sur le handicap, plus d information sur ce handicap pour les instits et les avs. Plus d échange parents / instit et parents/avs
Inclusion +++, aménagement des devoirs, meilleure formation des enseignants au sujet de l'autisme !
Accepter l'aide et la présence ponctuelle des intervenants libéraux en classe (avs privée, éducateur spécialisé...)
Une plus grande place des parents,une meilleure formation des enseignants
<p>Une véritable inclusion avec bienveillance. Classe à effectif réduit si enfant handicapé et suivant la sévérité du handicap, plus d avs formé et reconnu, pouvoir faire des ip contre les enseignant/es ou directeurs/trices, proposer une présentation du handicap à la classe et ou à l école avec accord des parents, des supports pour expliquer aux enfants et adultes, mettre les établissements aux normes pour les personnes mobilités réduites, au lieu de classe utilis faire intervenir des enseignants spécialisés formés en classe ordinaire, en tant que parents avoir vraiment le dernier mot sur la scolarisation de son enfant (car la MDPH se permet de prendre des décisions), une bibliothèque avec des ouvrages et manuels dédiés aux divers handicaps et méthodes pédagogiques adaptées au sein des établissements scolaires, des formations obligatoires pour les enseignants, chefs d établissements et personnels écoles, cantine et périscolaire.</p>
Sue les parents puissent choisir une école accueillante
<p>Ne pas se limiter à une ess par an. Écouter les besoins de l'élève et cesser d'y opposer sans cesse le manque de moyen. Cesser de décréter que l'enfant doit être autonome, mais lui donner les moyens de le devenir. Appliquer réellement les adaptations et compensations en classe. Augmenter le nombre d'aesh, le nombre d'heures d'accompagnement des élèves et former ces aesh. Rappeler à tous les enseignants, si besoin par une lettre du ministre à l'occasion de la rentrée, que</p>

l'accompagnement des élèves à besoins particuliers fait partie intégrante de leurs missions. Ce n'est pas une option.
Des AVS et des enseignants formés.
De l'humilité
La formation des enseignants et aesh!
Plus de considération, plus de formation du corps enseignants, des structures et espaces dédiés, l'inclusion reste très compliquée à mettre en œuvre. Ces élèves demandent une attention particulière et personnelle ,donc du temps consacré exclusivement à eux!
J'enverrai un mail ultérieurement à idh
apprendre la difference aux enfants donner plus de moyen aux ecoles ne pas attendre plusieurs années pr avoir un ordinateur ne pas demander un dossier mdph chaque année
Avoir des professeur formé et être à l'écoute des parents
Pénaliser la non redaction du PPS de la MDA et son document de mise en oeuvre, le non partage du Geva-Sco reexamen pendant la réunion ESS, la pression de l'IEN ASH et ER pour une orientation. Que seul le projet de scolarité (projet de vie) rédigé par les parents soit pris en compte.
Une meilleure entente et écoute
Mieux faire comprendre à tous les enseignants que les aménagements ne sont pas des avantages et qu'ils ont OBLIGATION de les appliquer. Que non les parents ne sont pas des enmerdeurs et leur demande est dans le seul but de voir leur enfant avancer dans sa scolarité dans les meilleures conditions et en tenant compte du handicap de celui-ci. Handicapé ne veut pas dire qu'on ne peut pas suivre une scolarité mais ça c'est encore loin d'être entendu par les enseignants qui s'ils sont bienveillants pour une bonne partie sont souvent malveillant pour une autre et ils peuvent achever toute la bonne volonté d'un enfant par leur réaction, leur refus d'action et leur paroles blessantes ! J'ai tout de même entendu le professeur de physique de mon fils en 1ère S me dire "je ne comprends pas ce que votre enfant fait dans cette classe d'élite, c'est une erreur d'orientation c'est certain" et elle a tout fait pour lui pourrir la vie durant toute l'année jusqu'à le décourager totalement (un tiers temps pour cette enseignante était de ramasser la copie en dernier....). La bienveillance devrait faire partie des aménagements des PPS !!!!
Plus de moyens financiers afin de suivre et d'intégrer ces enfants au cas par cas .
déjà, ce qui est dis en ESS, doit être mis en place, ce qui n'est pas le cas.que le handicap soit pris en compte, pas fait, etc..
Formation et supervision des AVS. Avoir des équipes d'AVS spécifiques selon tel ou tel handicap. Diviser les effectifs en 2 minimum. Sensibiliser les élèves. Personnalisation des apprentissages et ouverture à d'autres pratiques éducatives
Faire un vrai travail de partenariat, enseignants, parents et professionnels . Il n'y a qu'avec ce trio que l'enfant pourra avancer.
Donner les moyens d'appliquer les mesures.
Formation des enseignants
Informers les autres parents sur l'autisme
Formation des profs et donner des moyens aux enseignants pour mettre les adaptations en places
plus d.heure d accompagnement
former les enseignants, le gévascolaire devrait etre rempli en intégralité par l'ess, ee car certains enseignants ne sont pas capables de renseigner certaines choses, donner plus de temps au dialogue dans les ess, écouter les parents et les besoins réels des enfants, permettre un minimum de relation entre avs et parents...
Améliorer la scolarisation de tous : programme, établissements, etc et se souvenir que la scolarité n'est qu'un passage vers l'emploi :-)

plus de dialogue en ess pour la rédaction du gévascolaire, former les enseignants et établir un dialogue entre avs et parents
Créer plus de lien entre l'école et les professionnels de santé, entre le prof principal et les autres professeurs,
Enseignants formés, rencontre avec la famille des la rentrée.
Former parents et enseignants au handicap et à la communication pour travailler ensemble autour de l'enfant et ce malgré des langages différents, prenant en compte l'anxiété éventuelle de l'un et la peur d'être jugé dans sa manière d'enseigner par l'autre...
Plus de sensibilisation et de formation des professeurs
Une vraie formation des enseignants sur les différents spécificités des enfants en situation de handicap. Beaucoup d'enseignant ne connaissent des dys que le nom et encore ! Ils ne savent pas grand chose des besoins spécifiques de nos enfants
La rapidité des démarches, un point noir pour nos enfants et les enseignants qui doivent pallier au mieux !
Etre un peu plus à l'écoute de l'enfant et non sortir sa science ...écoutez les parents
Former les enseignants et surtout les CPE qui en collège ou lycée sont frigidés et ancrés uniquement dans les sanctions internes (règlement) et eux ne respectent pas les pps. De ce fait faire découler les rendez-vous de carrière (inspection) sur ce domaine (approche des enfants à besoins particuliers car toutes les classes en ont et cela n'est jamais inspecté donc c'est secondaire pour un enseignant ou personnel de l'éducation) Accepter et reconnaître que bien souvent ces enfants sont victimes de harcèlement et discriminations qui restent impunis, c'est souvent cet enfant là que l'on sort de l'établissement et non pas les coupables. Les faits sont banalisés et quelque part accrédités par les administrations puisqu'il existe une prime au nombre de conseil de discipline
Formation des avs et meilleure rémunération. Mise en place de l'avs dès la décision de la MDPH Plus d'école Ulis pour éviter des déplacements longs et fatigants pour les enfants
En tout premier, arrêter l'isolement qui est imposé sur nos enfants et une vraie inclusion. Une vraie participation pour ce faire de la part de tout le monde. Pour ma part, je n'ai pas eu cette chance, du tout !! Mon fils, avec de réelles capacités, est aujourd'hui à ses 12 ans, à 4h d'école (ulis) par semaine imposé par l'hôpital de jour !!! La désolarisation totale est pour ainsi dire à prévoir, je réclame une demande ulis collège et toujours rien : honteux !!
La bienveillance, la formation l'information et la sensibilisation aux handicap et un bon rappel à la loi.
Plus de moyens, les soins dans l'établissement, reformé la MDPH, la formation des professeurs et CPE, infirmières, etc...
Une vraie écoute avec de vraies propositions d'avenir pour ces enfants que l'on met au rebut
mettre des moyens et réduire les effectifs par classe, former les enseignants
Arrêter de mutualiser les AVS qui doivent être individuelles et de vouloir faire rentrer les enfants dans des cases qui ne conviennent pas et qui les brisent.
Formation des avs
Meilleure connaissance de leurs droits, de l'inclusion vs intégration et meilleur suivi du PPS par tous les professeurs
La tolérance, la formation des enseignants et directeurs (trices), l'empathie, l'écoute de cet enfant qui ne demande qu'à vivre au milieu de ses semblables au sein de la société et non reclus dans un hospice pour enfants.
Formation des aesh et des enseignants
Des enseignants mieux formés, des AESH réellement formés et à 35h, avec de périscolaire et un salaire décent.
travailler sur les aménagements pour réduire les comportements inappropriés

Que l'EN respecte enfin les lois et ne se donne plus le droit de passer au dessus de la MDPH que l'on donne plus d'écoute et de droit aux parents qui connaissent le mieux la problématique de leur enfant, arrêter la discrimination... Et que la MDPH respecte également la loi et rédige ce Pps, ça éviterait bien des problèmes avec le corps enseignant...
Une meilleure information de tout le monde, en tant que parent c'est le parcours du combattant pour connaître les droits de nos enfants. Et une meilleure information des enseignants qui se croient parfois tout permis.
une meilleure écoute. de meilleurs aidants et aménagements. une meilleure prise en compte du handicap. la relation parents/avs.
Meilleure connaissance du handicap par tous. Obligation de recevoir TOUT les enfants handicapés. AESH bien formé et en emploi pérenne.
Former les instituteurs (trices) aux particularités liés aux handicaps des enfants qu'ils ont en classe afin de véritablement les aider à apprendre dans une ambiance sereine et propice plutôt que de les mettre en difficultés.
Ecoutez mieux les parents
1 meme avs pour tous les temps de la journée. Une ulis dans toutes les ecoles
Proposer différents horaires pour faciliter l'organisation ses thérapeutes, sensibiliser l'équipe enseignante au handicap!
Être à l'écoute des enfants et des parents
Écouter les familles et les thérapeutes, arrêter de nous juger et de nous mettre des bâtons dans les roues
Une formation obligatoire pour tous les enseignants et les AVS. Une meilleure information désamorçe les peurs.
Une meilleure formation des enseignants aux troubles des apprentissages, une meilleure communication entre les familles et l'école
Écoute les professionnels qui suivent l'enfant et les parents.
Améliorer leur accueil grâce à un nécessaire investissement dans du matériel adapté) en classe ou dans la cour de récré). Ne pas sourciller sur le besoin d'une AVSI quand l'enfant présente une maladie associée à un handicap.
Adapter les moment les plus anxiogènes pour nos enfants : récré , cantine , périscolaire avec un accompagnant + permettre à l'enfant de DORMIR ou se reposer Avoir un toilette isolé ...mon enfant n'est toujours pas propre
Des AVSI diplômés...
Respecter le temps de présence de l'avs au près de l'enfant décidé par la mdph et sa mise en poste dès le début de l'année. Avoir des avs (Aesh) mieux formés pour la prise en charge de l'enfant en milieu scolaire et périscolaire.
Ecouter et comprendre
Empathie de ces collègues, ne pas se sentir juger ou bête lorsque l'on répond faux à une question et se sentir valoriser
Il faudrait que les enseignant écoute nos enfants et réagissent car nos enfants sont souvent pris en grippe par les autres élèves mais rien est fait contre les moqueries, bousculade.... Trop d'angoisse, trop de stresse, trop de fatigue....
Avs formées à la pathologie Utiliser les supports ABA à l'école (mise en place récente donc pas de PPS à ce sujet)
Supprimer les ulis et les segpa qui stigmatisent les enfants.
Il devrait être rappeler à tous les établissements que l'école est inclusive, que c'est une volonté ferme du gouvernement et que tout manquement sera synonyme de discrimination avec risque de peine etc...
Information et formation que pourrait donner les associations et parents concernés au sein des écoles et des établissements pour l'inclusion

<p>Impliquer davantage les profs face aux difficultés de l'élève. (dys graphie et pas de copie des cours....)</p>
<p>Formation des pros de l'éducation nationale, prendre en compte les particularités des élèves en situation de handicap, contrôle pour vérifier que TOUS les professeurs appliquent à la lettre le PPS (y en a marre de certains professeurs qui ont un poil dans la main), sensibilisation des autres élèves, etc...</p>
<p>Que l'inclusion scolaire soit réellement mise en place, avec de réels moyens humains et techniques. Et que les enseignants arrêtent de juger les familles non d'un chien, c'est déjà culpabilisant d'avoir un enfant en situation de handicap, je pense ne pas être la seule en disant qu'on n'a pas besoin de ça</p>
<p>Je souhaiterais que les instituteurs soient formés pendant leur étude au dépistage des enfants dys et qu'il soit vraiment à l'écou De l'enfant et qu'il l'aide et ne laisse pas seul devant sons exercices ou sa leçon non comprise et que l'efant Soit vraiment valorisé pour le travail fourni même si ce n'est pas parfait et lui montrer c' Qualité le soutenir avoir un comportement bien veillant et ne pas montrer au autre élève c' Difficulté et surtout l'encoura Ne pas lui donner un charge de travail trop important qu'il est du temps libre comme les autres enfants surtout ne pas le mettre dans une classe spécifique mes plus tôt le léser dans classe normal ce n'est pas à l'enfant de changer de classe mais aux professeurs de s'adapter à l'enfant car toute personne humaine est différente il y en a marre de devoir s'adapter et de devoir rentrer dans des cases nos enfants sont juste un peu plus long ils sont capables de suivre un cursus normal pourquoi les séparer du milieu de leurs classes pour encore les stigmatiser pour montrer à tous les autres qui ne sont pas normal et du coup ils se font moquer par les autres camarades quand ils arrivent dans la classe qui n'est pas une Ulysse que ce sont encore des élèves qui n'ont pas la capacité d'être dans une classe normale je trouve qu'elle heure actuelle cela est honteux ça montre du doigt que l'enfant est différent et à cet âge là c'est très important leur avenir est en jeu Quand ils seront adultes il n'y aura pas de catégorie mets une catégorie et on ira tous au travail quoi qu'il arrive il faut arrêter de vouloir absolument que les gens rentre des cas il y a ce qui sont doués et ceux qui sont médiocres Tu crois qu'il faut revoir absolument les bases de la scolarité et surtout que les maîtresses soit formée à ce genre de difficulté car pour moi être dys n' Pas un handicapes C'est juste que l'on est plus long à apprendre où à comprendre mais en France il faut absolument aller vie et être en tête de classe sinon on est mal Quand je vois le nombre de personnes connues médecin politicien qui sont Dys c'est pas l'enfant de changer de classe quand tu n'y arrives pas c'est à l'enseignante de lui apprendre avec les autres</p>
<p>Une formation des enseignants, des AVS formés, plus de moyens pour l'ensemble des élèves</p>
<p>Valoriser tous les enfants, permettre une analyse plus fine des points de difficultés, les laisser dans les classes normales et privilégier les binômes avec les élèves sans difficultés.</p>
<p>Faire des classes moins chargé pour que les profs puissent mieux aider</p>
<p>UE à amplifier + formation des professeurs + formation AVS et salaire décent + augmenter ESS + classe à 2 ou 3 niveaux + interventions SESSAD à augmenter + école encore plus dans les IME et les EMP + plan autisme avec des moyens financiers élevés</p>
<p>Proposer des formations sur les troubles dys aux professeurs ainsi que des formations en psychologie.</p>
<p>prendre en compte les profils sensoriels, aménager des lieux de répit, veiller à ce que les autres élèves les acceptent et les respectent</p>
<p>Arrêter d'ignorer les reconnaissances de handicap quand les parents font l'effort de monter un dossier MDPH depuis des années</p>
<p>Le fait que les parents achètent l'ordinateur ne devrait pas ruiner l'espoir d'avoir un PPS en cas de handicap reconnu (le handicap est toujours la, mais on nous dit « vous c'est le PAP et le droit commun vu que vous n'avez pas besoin de la MDPH») - si on fait la demande c'est pas juste pour le plaisir.... Les enfants qui ont pris l'ordinateur de la MDPH/académie mais travaillent sur celui acheté par les parents ont leur PPS. On regrette d'avoir été des citoyend honnêtes. On marche sur la tete....</p>
<p>Une formation obligatoire au corps enseignant.et obligation de suivre les aménagements pédagogique lorsqu'ils sont notés sur ESS.</p>

Que la CDAH arrête de baisser le nombre d'heures d'AVS sous prétexte que l'enfant fait des progrès - si l'enfant fait des progrès, c'est justement grâce à son AVS.
Que nos gamins soient bien accueilli encadrer s'adapter à eux et nn le contraire et tt mettre en œuvre égalité des droits et des chances la réussite.....
Avoir un référent par établissement faisant le lien entre les professionnels de santé, le milieu scolaire, la mdph, et la famille. Il faudrait donc un orthopedagogue au sein de chaque établissement
que l'enseignant soit obligé pénalement de faire se que préconisent les professionnels qui suivent l'enfants et qu'ils acceptent que leur pédagogie dans ce cas soit revu
Classe reduite moins dheures de cours et pas de devoirs à la maison assez fatiguer le soir !
plus d'informations et de coordination entre tous : Etablissement scolaire et représentants de l'académie; parents, enfant; SESSD ou structures assimilées ou Ets spécialisés; MDPH; partenaires de santé. Une information sur le parcours ou les parcours possibles. Et aussi la possibilité d'échanger plus facilement peut-être en utilisant les outils comme internet. l'idéal serait que puisse être centralisé le suivi de l'enfant tous domaines confondus et où la scolarité en serait un module.
Le PPS , 10 ans que ma fille est scolarisée, je siège en CDAPH, je n'en ai jamais vu. Qui doit le mettre en place, qui le rédige ?
Écouter les pros qui suivent l'enfant
Former les enseignants et les avs
création de syndicats de parents pour défendre les intérêts de nos enfants différents et obliger l'école à faire les aménagements nécessaires pour l'intégration scolaire
Être à l'écoute des parents, plus de souplesse que de se contenter des écrits,
Former les enseignants, atsem, avs aux handicaps. S'inspirer de ce qui fonctionne à l'étranger et scolariser TOUS les enfants. Donc augmenter le budget considérablement
Les besoins réels de l'enfant doivent être pris en compte. Il est indispensable d'avoir des aesh individuels et formés, de même que les enseignants. Ceux ci doivent impérativement être en cohérence et travailler en partenariat avec les professionnels qui suivent l'enfant. Les intérêts de l'enfant priment sur ceux des autres. La parole des familles doit être prise en compte et un dialogue régulier avec elles doit se faire.
Le respect des aménagements pédagogiques et la mise en oeuvre du pps
Avoir des avs véritablement formé au handicap de l'enfant qu'il accompagne. Avec un salaire à la hauteur de ses compétences
L'echange Famille-école, compréhension, co education
De la bienveillance de la part des enseignants des orientations du non jugement
Avoir des enseignants qui ont des formations pour mieux comprendre nos enfants différents. Les enseignants doivent être bienveillant également. Avoir plus d'AVS et plus d'heures car 9 heures par semaine n'est suffisant.
Informier et former les enseignants sur le handicap visible mais aussi invisible et informer les élèves sur le handicap
Attribution avs indispensable
Des coins calme / une sensibilisation auprès des professeurs et surtout des avs
Un suivi plus régulier des médecins scolaires avec une formation sur le tdah
Il faut former les enseignants sur les differents handicap
Plus d'avs formées
Une vrai formation solide et pertinente pour les avs et les professeurs sur les enfants Tda/h et/ou Dys
Des aesh présentes et formées l'incluSion a l'école , l'egaLite des chances. , respecter les lois dont celle de 2005 sur la scolarisation de tout enfant porteur de handicap, et le périscolaire ça

serait pas mal ... pr ceux qui le peuvent , d'arrêter de vouloir exclure dès la petite enfance des enfants de l'école On leur demande pas de passer le bac mais de leur donner une chance ...
Une formation des enseignants, qui ont tendance à laisser la prise en charge des enfants en situation de handicap à l'AVS
Former les enseignants et uniquement les bienveillants et les volontaires
Formation du personnel, enseignant spécialisé dans les écoles, moyens pour adapter "le poste de travail" de l'enfant, sensibilisation des enfants de la classe et des parents, priorité à donner aux enfants en situation de handicap. Bref, se donner les moyens afin que ces enfants n'aient pas une double peine.
Triste, mais l'école à la maison. Un mur reste un mur! Rien à faire.
Écouter les parents et suivre les méthodes mises en place qui fonctionnent pour l'enfant. Ne pas généraliser la façon d'enseigner mais l'adapter au cas par cas.
Une inclusion pour les enfants, une formation obligatoire pour tous les enseignants, atsem et À. V. S. Plus de renouvellement de dossier mdph pour reconnaissance car l handicap est à vie, juste une réévaluation à faire chaque année à la rentrée scolaire est nécessaire. Un PAP et PPS respecté au besoin de chacun. Une À. V. S lorsque cela a demandé. Les mêmes chances pour tous commence par cela ! Un travail de coopération entre tous les professionnels, parents et enseignants.
La formation des enseignants au handicap
dialoguer intelligemment
Avoir des enseignants formés et très ouverts
Dès avs forme une ess dès la rentrée pour mettre de suite des aménagements
Écouter les parents. Qui mieux qu'un parent peut savoir les besoins de son enfant. On vit au quotidien avec l'enfant. Écouter les parents et mettre en place ce qui est demandé. Il faut arrêter de nous faire attendre
Plus de formation des instituteurs
AVS formée, corps enseignant formé et ouvert au changement
Le suivi des dossiers doit être plus efficace : Il ne devrait pas y avoir de rupture d'accompagnement entre deux établissements hors ce n'est pas le cas. À chaque changement il faut tout recommencer (chronophage et probablement inutile) pour un résultat plus qu'incertain, car les profs font comme ils veulent, de toute façon, au bout du compte !
Nous aidés pour l'accès à l'enseignement ordinaire
Une meilleure formation de tous les acteurs de la scolarité de l'enfant, une écoute bienveillante et active de la famille, une réelle concertation avec les parents et les professionnels en libéral.
Formation des personnels de l'éducation nationale. La sanction du non respect de la prise en compte du handicap
Formation de sciences reconnues du comportement comme la science de l'analyse appliquée du comportement ou ABA comme outil d'évaluation pour le programme de travail adapté à l'élève. Il devient plus qu'urgent de mettre en place des 1/2 effectif par classe de 3 enfants en situations de handicap maximum par classe. Formation des binômes enseignants-AVS-AESH efficace et complémentaires à long terme.
Élaboration des programmes et exécution des programmes.
Les naissances d'enfants avec TSA sont déjà à 2% des naissances totales. Les troubles neurodéveloppementaux ne sont qu'une partie émergée de l'iceberg.
Ceux-ci vont augmenter car cet effet environnemental des pollutions assimilées depuis 1945 ont conduit à l'an ÉPIGÉNÉTIQUE à s'adapter au milieu et conduit à une modification des gènes pour s'adapter et survivre à ces conditions d'alimentation et vie moderne en métropoles polluées.
la première ess ne doit pas se faire à Noël c'est beaucoup trop tard ! il devrait y en avoir une dès la semaine de la rentrée avec tous les professeurs .
Inspecteur Ash présent

Former les professeur aux divers partologie et aménagement
Meilleure formation des AESH et des profs au handicap. Accueil plus facile des pros au sein de l'établissement. Communication possible et aisée entre pros libéraux et personnel éducatif.
Plus d'avs, plus d'accompagnement sur le périscolaire !
AUCUNES
beaucoup beaucoup plus de formation pour les enseignants, beaucoup beaucoup plus d'Ulis, beaucoup beaucoup plus d'ouverture vers les impro ou lme et même permettre une orientation à la carte (ulis et segpa). les enfants en situation de handicap ne rentreront jamais dans la case des valides, c'est à l'école d'être plus souple et plus ouvert. le devoir 1er c'est la socialisation et en dernier la "réussite" scolaire. la vie ne se résume pas à nos années d'école. le meilleur élève est généralement inadapté à la vie (hors école) et le cancre réussie là où personne ne l'attendait. il faut avant tout VALORISER LES COMPETENCES DE CHACUN, on a tous un don pour quelque chose!
Voir au dessus
que tout le monde respecte déjà le pps et que tout le monde se parle souvent
Une information précisant les dispositifs existants. Ce qu'on peut en attendre ce qu'on peut y faire comme demande
FORMATION des enseignants, compréhension du handicap, application des aménagements nécessaires. P..., ça fait bientôt 14 ans !
mettre les moyens et la formation des adultes gravitant autour des enfants
Que toutes les équipes soient aussi bienveillantes, efficaces et respectueuses que la notre
Plus de formations et de la bienveillance
Faire appliquer la loi.
Formations du personnel éducatif (enseignants, médecin, infirmière, AED, atdsem, aesh...)
La formation des professeurs et un meilleur suivi des référents handicap qui ont trop d'établissement à gérer à l'heure actuelle (toujours pas de ESS pour Mon fils nouveau dans l'établissement et si j'avais pas pris contact moi-même la référente été pas au courant) et avoir obligatoirement des ESS en septembre et une deuxième en cours d'année. Mon fils a un PPS et le prof principal vient de me faire signer un PAP !!!!!
Former les enseignants
Poursuite des accompagnements en milieu universitaire
Des Etats Généraux de l'EN. Tout est à revoir. Obliger les MDPH à appliquer le droit...
Une coordination efficace
Des formations, des formations.... Mon fils récupère tous ses devoirs, avec comme annotation, en rouge et en énorme sur sa copie : PAI, alors qu'il a un PPS. Je ne peux m'empêcher de me demander "est-ce qu'ils pensent vraiment que mon enfant est malade ? "
Recrutement d'AVS formées ++
L'inclusion de l'enfant
La formation des enseignants
Ne pas devoir se battre pour garder une AVS compétente, qu'elle soit valorisée et maintenue. Ne pas devoir refaire tous les bilans tous les deux ans, un enfant en situation de handicap ne guérit pas. Une meilleure formation des enseignants, voire par le biais de partenariat avec des associations dédiées pour comprendre...
formation continue et obligatoire des enseignants aux différents troubles
Formation des enseignants

Que les adaptations soient vraiment mises en place avec une vérification régulière pour éviter les heurts avec les enseignants. Une formation obligatoire des enseignants sur les différents types d'handicap. Une transmission entre les enseignants lors du passage dans la classe supérieure..
mieux former les professeurs
Une meilleure communication entre enseignants, une réelle sensibilisation sur le sujet et les difficultés réelles rencontrées au quotidien par les élèves et les familles
Reprendre l'objectif principal du pas cad le projet de vue de l'enfant
Des collectifs de parents, des conseillers juridiques, des sanctions envers les personnels de l'éducation nationale.
développé le plus les EREA et intégrer l'équipe thérapeutique lors des réunions
Mettre en place des avs spécialisé dans la pathologie de l'enfant
Il faut que tous les acteurs médicaux soient sollicités et que l'école puisse avoir plus de moyens pour mettre en place les actions pour l'enfants et que les profs et pédagogue soient formés pour gérer les différents handicap.
Une enquête de satisfaction/application que les parents rempliraient et renverraient au service de la protection de l'enfance
Appliquer le tiers temps, les aménagements aux examens
Formation des enseignants au handicap ou à tout le moins stage de 6 mois obligatoire dans une structure type CAMSP ou hôpital section maladies pédiatriques en fin de formation pour valider la formation enseignant et pouvoir exercer. Ca leur permettrait de mieux comprendre le quotidien de ces enfants et de ces familles, et peut-être d'ajuster leurs comportements, leur pédagogie, leur discours et leurs exigences
Mettre en place plus d'ESS avec des axes de travail précis et des ordres du jour ciblés (orientation, bilan de la scolarisation, regards croisés et mise en place d'outils : congruence entre tous les partenaires de cette scolarisation...) Et pas gérer tout cela en 1h, ce qui ne donne qu'un survol de tout sans jamais approfondir.
des Avs mieux formées
<ul style="list-style-type: none"> - Formation obligatoire à tous les enseignants (aujourd'hui les anciens enseignants en poste ne sont pas obligés de suivre ce type de formation) - Augmenter le nb d'enseignant référent et quotat d'heure administratif des enseignants, pour rendre plus régulier les échanges. - Evaluation de l'AVS par la famille également - Pour le gouvernement, joindre une enquête de satisfaction famille lors des demandes obligatoires afin que les MDPH aient à leur disposition une enquête de satisfaction client sur la gestion du handicap.
Une avs pour toute la durée de la scolarité en maternelle, puis en primaire
cibler et mettre plus rapidement les outils d'aide
Sensibiliser, informer, former les enseignants et AVS à accueillir des enfants handicapés. Faire des réunions dès le début d'année : école - professionnels- famille pour préparer la rentrée. Etablir un mode de communication via par exemple un cahier de communication ou par téléphone périodiquement, entre les enseignants, les professionnels libéraux ou la famille pour évoquer les difficultés de l'enfant et comment améliorer sa scolarisation, afin que cela soit plus cohérent. Lorsque l'enfant a des difficultés dans certains domaines ou des problèmes récurrents, permettre aux professionnels qui suivent l'enfant de l'observer à l'école et d'échanger avec les enseignants pour leur donner certaines préconisations ou leur dispenser certains conseils. Ou mettre en place un enseignant spécialisé référent dans chaque école qui pourrait venir observer l'enfant en classe et dispenser des conseils aux enseignants et avs qui accueillent des enfants en situation d'handicap pour améliorer les modalités d'accompagnement ainsi que les adaptations nécessaires.
Un AVS à plein temps par élève et une personne pour le périscolaire Une même AVS pour le primaire et ensuite pour le secondaire Des AVS bien formé et d'un bon niveau !

